
Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario

Ministère de la Culture

Rapport final

Septembre 2004

Préparé conjointement par Carrie Brooks-Joiner & Associates et Victoria Stasiuk Associates
pour le ministère de la Culture de l'Ontario

TABLE DES MATIÈRES

A. Sommaire	4
B. Situation générale et introduction	7
Contexte en Ontario	7
Efforts du ministère de la Culture	9
C. Objectif du projet	11
Clarification des résultats escomptés de l'étude et priorités en matière d'information	11
Méthode suivie pour l'étude	11
Étude documentaire	11
Outil d'enquête en ligne	12
Taux de réponse	13
Entrevues et contributions	15
D. Principales conclusions	15
Nombre et complexité	15
Structure - Structure fonctionnelle ou intelligence contextuelle?	16
Manque d'uniformité de la terminologie utilisée	20
Municipalités qui ont déclaré posséder un plan	21
Plans à sujet unique	22
Ententes négociées	24
Éléments de plans de plus grande ampleur	25
Autres plans	27
Principaux facteurs de réussite	29
E. Exemples d'« arrangements efficaces »	35
F. Variété des modèles de gouvernance culturelle	42
G. Opportunités pour le ministère de la Culture	44
Annexe II - Conseillers du gouvernement de l'Ontario	49
Annexe III - Personnalités culturelles ayant participé au projet	50
Annexe IV – Municipalités participantes	51
Carte produite par l'Unité de la gestion opérationnelle en matière de patrimoine du MCL (septembre 2004), à partir de données dérivées des données spatiales du MAML de 2000	
Liste alphabétique des municipalités répondantes, avec les genres de plans déclarés	52
Liste alphabétique des municipalités répondantes, avec les genres de plans déclarés	53
Remarque : Pour cinq municipalités, les réponses fournies dans les champs uniques ne sont pas conformes aux données de l'enquête et pourraient avoir subi une altération. Les réponses de ces municipalités n'ont pas été prises en compte et sont indiquées par un x dans la liste alphabétique.	58
Résumé des résultats par région	59
Région du Nord – 34 réponses	59
Région du Sud-Est – 27 réponses	61
Région du Sud-Ouest – 40 réponses	62

<i>Résumé des résultats par genres de plans</i> _____	63
Plans à sujet unique – 57 réponses _____	63
Ententes négociées - 56 réponses _____	65
Annexe V – Liste des personnes interrogées au téléphone _____	71
Annexe VI - Questions posées dans l'enquête _____	72
Annexe VII – Guide de questions pour l'enquête téléphonique _____	78
Annexe VIII – Équipe de consultants _____	80

A. Sommaire

CONTEXTE

La contribution essentielle des arts et de la culture à la prospérité et à la qualité de vie dans les villes au XXI^e siècle est de plus en plus reconnue. Ces dernières années, le ministère de la Culture a réagi à un manque de connaissances et d'instruments en matière de politique par diverses initiatives visant à soutenir et à favoriser la planification culturelle à l'échelon municipal. Mentionnons notamment le Projet de planification culturelle municipale (PPCM), les forums régionaux de planification culturelle au niveau municipal, le partenariat dans le cadre de la conférence Creative Places + Spaces 2003 et le rapport intitulé *Leading Ideas and Innovative Practice*. Afin de mettre ces efforts à profit et de veiller à ce qu'il soit possible de mesurer les investissements actuels et futurs et d'en évaluer les effets, le ministère a commandé une enquête et une analyse des plans culturels existants dans les municipalités ontariennes, avec notamment pour objectif de cerner les pratiques exemplaires.

L'étude a été réalisée conjointement par Carrie Brooks-Joiner & Associates et Victoria Stasiuk Associates, avec l'aide de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et du Réseau des villes créatives.

OBJECTIF

L'étude visait à déterminer les éléments suivants :

- le nombre de municipalités ayant en place des politiques ou des plans culturels municipaux;
- la nature et le genre de ces plans et politiques (en utilisant la classification établie à l'occasion d'une enquête précédente réalisée dans le cadre du Projet de planification culturelle municipale);
- l'emplacement des responsabilités à l'égard de la culture dans les structures administratives municipales;
- des exemples de pratiques efficaces relativement aux politiques ou aux plans culturels.

MÉTHODE SUIVIE

Trois outils de collecte de données primaires ont été utilisés au cours de l'analyse et de l'élaboration des conclusions. En premier lieu, une étude documentaire a été réalisée et un document de synthèse élaboré. Le formulaire d'enquête a ensuite été diffusé par voie électronique ou par la poste à 445 municipalités de l'Ontario. On y demandait aux répondants d'indiquer si la municipalité avait des plans ou des politiques dans quatre domaines et de donner des détails le cas échéant. Les quatre domaines étaient les suivants :

- plans à sujet unique;
- ententes négociées;
- éléments de plans de plus grande ampleur;
- plans horizontaux ou intégrés.

Des entrevues de suivi ont été réalisées auprès de 30 municipalités et de 10 représentants du secteur culturel afin d'étudier les tendances et les « arrangements efficaces », et 14 études de cas ont été élaborées. Les consultations et l'examen du rapport provisoire ont été effectués par un groupe consultatif externe composé de sept dirigeants dans le domaine de la culture et de l'administration locale. Par ailleurs, le personnel du bureau central et des régions du ministère de la Culture a eu l'occasion d'apporter sa contribution et ses observations.

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE

- 105 (70 %) municipalités ont indiqué avoir une politique ou un plan culturel sous une forme ou une autre. Ces réponses se répartissaient comme suit entre les quatre catégories :

Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés
57	56	88	34
39 %	39 %	61%	23 %
Réponses obtenues de 149 municipalités (N = 149/445)			

- 44 (30 %) ont fait savoir qu'aucun plan n'était en place.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Nombre et complexité

L'enquête a mis en évidence l'existence d'un vaste et complexe éventail de mécanismes locaux de planification culturelle en place un peu partout dans la province. Outre les politiques et plans indiqués, d'autres mécanismes de planification comme des lignes directrices de programmes et de nouvelles structures de gouvernance ont été mentionnés. Cela semble indiquer que de nombreuses sortes d'outils de planification culturelle sont utilisées au niveau opérationnel dans les municipalités et que les programmes et initiatives de soutien ou de recherche à venir devraient fournir une ample définition des outils de planification.

À l'image de la panoplie d'outils utilisés dans les municipalités, les processus de planification actuels soutiennent des solutions locales sur mesure pour ce qui a trait aux structures de gouvernance et de gestion, au niveau d'intégration aux structures décisionnelles et à la nature des plans, des politiques et des autres mécanismes.

Structure

Les arts et la culture relèvent souvent des divisions responsables des parcs, des loisirs et des services communautaires. La plupart du temps, le patrimoine est sous la responsabilité des services de planification, ce qui se doit probablement au fait que le patrimoine est un service obligatoire en vertu de la législation provinciale et qu'il est dans certaines villes intégré à d'autres processus de démolition et d'approbation de l'aménagement du territoire.

Défis

Les termes « arts », « patrimoine » et « culture » ne sont pas utilisés de manière uniforme par les municipalités, pas plus qu'ils ne le sont dans les gouvernements fédéral et provincial et le reste de ce secteur. Certaines municipalités emploient « culture » ou « arts » comme une désignation globale, et d'autres donnent le même sens aux termes « arts » et « patrimoine ». La portée de ces termes varie considérablement. Par exemple, certaines municipalités englobent les bibliothèques dans la culture, d'autres non. Un tel manque d'uniformité au niveau de la terminologie complique les comparaisons entre les municipalités et entre les documents de planification.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RÉUSSITE ET OBSTACLES

Les processus efficaces et les résultats favorables en planification culturelle ont souvent des facteurs communs. Une analyse des réponses des municipalités met de l'avant les facteurs de réussite communs suivants :

- l'existence de *solutions locales sur mesure* concernant les structures, les processus et la portée de la planification;
- des champions de la culture au niveau des cadres supérieurs et des conseils;
- l'engagement de ressources;
- l'adhésion réelle de la communauté culturelle locale;
- le temps nécessaire pour employer diverses techniques visant une vaste participation de la population;
- l'accès à l'information d'autres municipalités (voir la section D, « Principaux facteurs de réussite », p. 28).

Les entrevues ont révélé que, souvent, des défis de taille devaient être surmontés. Sur le plan du financement, il s'agissait notamment de *l'obtention de fonds municipaux dans un contexte de priorités concurrentes* (eau potable, routes) et du *manque de fonds provinciaux ou fédéraux permettant de compléter l'investissement municipal* (la majorité des programmes de financement auxquels les municipalités ont indiqué recourir pour la planification culturelle sont d'origine fédérale). Les municipalités ont aussi cité comme obstacles *l'accès insuffisant aux modèles, aux pratiques exemplaires et aux connaissances spécialisées* de même que *les faibles niveaux de sensibilisation à la valeur des plans culturels* parmi les cadres supérieurs, les élus et la collectivité (voir la liste des obstacles avancés dans le résumé des conclusions).

ARRANGEMENTS EFFICACES

Dès l'amorce de l'étude, il est apparu clairement que les pratiques exemplaires étaient ancrées localement et n'étaient pas toujours transférables d'une municipalité à l'autre. Le terme « pratiques exemplaires » a été remplacé par « arrangements efficaces » et ces arrangements ont été classés selon les catégories suivantes :

- Intégration à la prise de décision
- Obligation de rendre des comptes et gestion des biens
- Participation de la population
- Liens en vue du développement touristique et économique.

RECOMMANDATIONS

PROGRAMMES ET SERVICES

- Concevoir de nouveaux programmes de financement pour soutenir des initiatives de planification culturelle à large assise.
- Jouer un rôle prédominant pour la défense de la culture dans les municipalités.
- Appuyer l'établissement de ressources d'information sur la planification et le développement culturels à l'échelon municipal.
- Promouvoir et renforcer les réseaux entre les municipalités en vue de partager les ressources d'information.

STRUCTURES

- Reconnaître et soutenir l'éventail de mécanismes de planification culturelle et de structures de gouvernance fondés sur des solutions locales.

POLITIQUES

- En coopération avec le ministère des Affaires municipales et du Logement, rechercher des façons d'encourager ou de forcer les municipalités à travailler à la planification culturelle.

ÉTAPES SUIVANTES

- Transmettre immédiatement la version finale du rapport au Comité consultatif externe, aux partenaires, aux municipalités participantes et aux principaux intervenants aux fins de discussion et en vue d'obtenir leurs observations.
- Publier en 2005 le rapport intitulé *Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario*, ainsi que les documents complémentaires, et mettre à jour régulièrement les études de cas et l'inventaire.

B. Situation générale et introduction

Contexte en Ontario

Lorsque l'on étudie la planification culturelle à l'échelon municipal, il faut être conscient de l'évolution du paysage politique et de la nouvelle priorité du programme axé sur « la culture et les villes » au Canada. De plus en plus, on met l'accent sur ce que peuvent faire les collectivités et les économies locales pour atteindre une réussite optimale. Dans cette perspective locale, les administrations locales, qui font une large place à l'obligation de rendre des comptes et à la prospérité, examinent les modèles et les pratiques exemplaires d'autres municipalités afin de trouver ceux et celles qui leur conviendraient le mieux parmi les municipalités et les structures culturelles comparables. Les trois facteurs énumérés ci-après influenceront fortement l'élaboration des politiques et des programmes du ministère de la Culture dans le domaine de la planification culturelle à l'échelon municipal.

1. Restructuration municipale

- Réorganisation, rajustement et évaluation des services locaux. Des modifications à grande échelle de la *Loi sur les municipalités* de l'Ontario et la fusion des municipalités ont changé la structure de la culture en trois catégories de municipalités (à palier unique, de palier inférieur, de palier supérieur). Ces changements ont modifié les liens hiérarchiques pour les musées, les bibliothèques, les archives et les autres organismes à vocation culturelle.

2. Réseau des villes créatives

- Conférences du Réseau des villes créatives de 2002 et 2003
- *Nouvelles des villes créatives* – printemps 2003
- Diffusion du bulletin

Le leadership du Réseau des villes créatives doit être reconnu et soutenu. Ce projet d'inventaire s'est avéré un très bon moyen d'évaluer l'étendue et le degré de pénétration du Réseau des villes créatives. Les entrevues ont montré que les agents culturels municipaux qui appliquaient des pratiques exemplaires dans le domaine de la planification culturelle municipale apprécient et emploient les travaux du Réseau des villes créatives. Le personnel municipal soutient un renforcement du rôle du gouvernement provincial au sein du réseau actuel.

3. Évolution dans le domaine de la gouvernance

- Nouveau leadership municipal, automne 2003
- Nouveau gouvernement provincial, automne 2003
- Nouveau gouvernement fédéral minoritaire, été 2004
- Mise en œuvre du Nouveau pacte pour les villes
- Nomination de John Godfrey aux fonctions de ministre d'État à l'Infrastructure et aux Collectivités

En reconnaissance de l'importance croissante des municipalités dans le programme fédéral, John Godfrey, ministre d'État à l'Infrastructure et aux Collectivités, a rencontré des cadres supérieurs et des élus des quatre coins du Canada à la conférence sur la gouvernance municipale qui s'est tenue à Ottawa, en juillet 2004. Il convient de noter que le ministre Godfrey a été nommé à ce poste de ministre après l'élection du premier ministre Martin au niveau fédéral. Alors que de nombreuses municipalités réclamaient au ministre Godfrey des détails sur la mise en œuvre du partage des recettes issues de la taxe sur l'essence, celui-ci a souligné très précisément l'importance de la « perspective des collectivités urbaines » dans le travail du gouvernement fédéral.

Michael Harcourt, ancien premier ministre de la Colombie-Britannique et ancien maire de Vancouver, a été nommé en février 2004 à la tête d'un comité consultatif en matière de politique chargé de fournir des avis sur la mise en œuvre du nouveau pacte pour les villes, appelé Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités. À cette récente réunion à Ottawa, M. Godfrey a clairement indiqué qu'il continuerait de solliciter l'opinion du Comité consultatif, auquel siège Colin Jackson comme représentant de l'Ouest canadien et de la communauté de la culture.¹ Il a parlé des quatre fondements de la perspective des collectivités urbaines, à savoir *l'environnement, l'économie, l'aspect social et la culture*. Au sujet de ces priorités du gouvernement fédéral, il a expressément fait référence au programme des villes créatives popularisé par Richard Florida et soutenu par Colin Jackson au sein du Comité consultatif présidé par M. Harcourt.

Efforts du ministère de la Culture

La contribution essentielle des arts et de la culture à la prospérité et à la qualité de vie dans les villes au XXI^e siècle est de plus en plus reconnue. Toutefois, l'optimisation des avantages de la culture dans les municipalités canadiennes est limitée par la faiblesse, par comparaison avec d'autres secteurs, de la base de connaissances dans le domaine de la contribution à la planification et à la prise de décision. Ces dernières années, le ministère de la Culture a réagi à ce manque de connaissances et d'instruments en matière de politique par diverses initiatives visant à soutenir et à favoriser la planification culturelle à l'échelon municipal. Il s'agissait notamment des projets suivants :

- Le Projet de planification culturelle municipale (PPCM)
 - Le PPCM était un projet pilote ayant pour but d'améliorer la base de recherche et de connaissances pour soutenir la planification culturelle et les processus décisionnels au sein des municipalités canadiennes. Le projet de 2002 reliait 26 villes canadiennes, de Vancouver à St. John's, dont huit municipalités ontariennes, dans un réseau d'apprentissage à l'intention du personnel municipal responsable de la culture. Le projet avait reçu l'appui de la Fédération canadienne des municipalités et était financé par le ministère fédéral du Patrimoine canadien, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, l'ancien ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de l'Ontario et la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman.

¹ **Colin Jackson**, de Calgary (Alberta), préside l'EPCOR CENTRE for the Performing Arts et a été directeur exécutif du Centre des arts de la Confédération, à Charlottetown, et chef de production du Prairie Theatre Exchange, à Winnipeg. Il a siégé au conseil d'administration du Conseil des arts du Canada et de la Conférence canadienne des arts. En sa qualité de chef de file dans le milieu des arts, M. Jackson donne des conférences et publie des textes sur l'importance du développement culturel dans l'édification de collectivités dynamiques, innovatrices et prospères.

- La table ronde intitulée « La culture et les villes : faits, expérience et enjeux »
 - Ce forum tenu en mai 2003 à Québec a réuni 35 planificateurs municipaux et chercheurs de premier plan venant du Canada, du Royaume-Uni et de la France. Le ministère de la Culture a été un des principaux participants à cette manifestation.

- Conférence Creative Places + Spaces
 - Toronto Artscape a présenté en octobre 2003, en collaboration avec l'Institut urbain du Canada et Artscape Projects (de Minneapolis), cette conférence consacrée aux liens entre le développement culturel et artistique et la revitalisation économique. La conférence a été en partie financée par le ministère de la Culture.

- *Leading Ideas and Innovative Practices*
 - En 2003, le ministère de la Culture a commandé ce rapport sur les meilleures pratiques en gouvernance et en planification culturelles municipales en Ontario, combiné à un examen des modifications pertinentes récemment apportées à la *Loi sur les municipalités de l'Ontario* et à la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

- Forums régionaux de planification culturelle au niveau municipal
 - Soutenus par le Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel (FISSC) du ministère, ces forums prévus dans quatre régions de la province en 2004-2005 s'adressent au personnel municipal, aux dirigeants élus et aux communautés culturelles locales pour leur permettre d'étudier des démarches stratégiques plus intégrées en matière de planification et de prise de décision dans le domaine culturel à l'échelon municipal.

Afin de mettre ces efforts à profit et de veiller à ce qu'il soit possible de mesurer les investissements actuels et futurs et d'en évaluer les effets, le ministère a commandé un enquête et une analyse des plans culturels existants dans les municipalités ontariennes, avec notamment pour objectif de cerner les pratiques exemplaires.

L'étude a été réalisée conjointement par Carrie Brooks-Joiner & Associates et Victoria Stasiuk Associates, avec l'aide de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et du Réseau des villes créatives.

C. Objectif du projet

Clarification des résultats escomptés de l'étude et priorités en matière d'information

L'étude visait à déterminer les éléments suivants :

- **le nombre de municipalités ayant en place des politiques ou des plans culturels municipaux;**
- **la nature et le genre de ces plans et politiques (en utilisant la classification établie à l'occasion d'une enquête précédente réalisée dans le cadre du Projet de planification culturelle municipale);**
- **l'emplacement de la culture dans les structures administratives municipales;**
- **des exemples de pratiques efficaces relativement aux politiques ou aux plans culturels.**

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement à soutenir et à encourager la planification culturelle municipale dans les collectivités ontariennes, le ministère de la Culture souhaitait établir l'information de référence sur l'état actuel de la planification culturelle municipale à partir de laquelle évaluer les progrès réalisés.

Des réunions ont eu lieu avec le personnel du ministère de la Culture les 23 et 30 mars 2004 afin de passer en revue les attentes à l'égard de l'étude, de déterminer les principaux facteurs influant sur le projet, les produits livrables et les échéanciers, d'étudier les questions à inclure à l'enquête et d'identifier les principaux intervenants provinciaux et communautaires à consulter aux stades suivants du projet.

Méthode suivie pour l'étude

Étude documentaire

Trois outils de collecte de données ont été utilisés pour alimenter l'analyse et la détermination des conclusions :

- **Étude documentaire**
- **Enquête en ligne**
- **Entrevues de suivi**

L'étude documentaire comprenait un survol des pratiques dominantes en planification culturelle locale. Les sources suivantes ont été consultées :

- Americans for the Arts;
- le Réseau des villes créatives;
- la Fédération internationale de conseils des arts et d'agences culturelles;
- le Réseau canadien de recherche culturelle;
- le site Culturescope.ca de l'Observatoire culturel canadien;
- EUCLID Canada;
- les documents des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques accessibles en ligne et le service d'information électronique de Nexus des enjeux urbains.

D'autres recherches en ligne ont été réalisées sur les études pertinentes récentes.

L'étude documentaire décrit certains de ces principaux outils et des cadres théoriques de la planification culturelle, notamment les définitions des termes « culture » et « planification culturelle ». Ces cadres ont servi à établir les catégories utilisées dans l'étude des « arrangements efficaces ». L'étude documentaire définit par ailleurs les lacunes au niveau des données et des ressources disponibles et les occasions de recherches à venir. Elle a été présentée au ministère de la Culture sous la forme d'un document séparé adjoint au rapport complet.

Outil d'enquête en ligne

Les formulaires d'enquête ont été distribués par voie électronique ou par la poste à 445 municipalités ontariennes.

Des sources ont été consultées pour connaître les meilleures stratégies de distribution de manière à atteindre un taux de réponse le plus élevé possible et à joindre les employés municipaux compétents en la matière, en particulier le personnel :

- des municipalités;
- de l'Association des municipalités de l'Ontario;
- d'organismes non gouvernementaux.

Un outil de distribution sur le Web a été retenu comme la méthode privilégiée pour l'enquête. Il a été souligné que le sondage devait être facile à remplir (en moins de dix minutes) et à transmettre.

Les principaux défis mis en évidence étaient notamment le manque d'uniformité quant à l'attribution des responsabilités de la culture au sein des structures municipales ainsi que la difficulté à identifier et à joindre le personnel compétent. Il n'existe pas en Ontario d'organisme de service ou d'association professionnelle qui assure le lien et communique exclusivement avec le personnel de la culture. Le Réseau des villes créatives, un organisme national, compte des agents culturels parmi ses membres, mais il n'atteint pas encore suffisamment de professionnels en Ontario pour s'imposer comme portail unique auprès des agents culturels municipaux de la province. Il a donc été nécessaire de recourir

à un réseau existant de communications avec les directions générales et les secrétaires et de compter sur une bonne transmission pour que les formulaires d'enquête soient remplis. Il a également été remarqué que l'on ne disposait pas de l'adresse de courriel où joindre certaines municipalités et qu'un autre outil, non électronique, était donc nécessaire.

L'outil d'enquête en ligne SurveyMonkey a été utilisé pour concevoir le questionnaire et collecter les données. Il offre plusieurs présentations possibles pour les questions et permet de recueillir les données en temps réel. Une première version de l'enquête a été mise au point, essayée et révisée par des sources externes et de petites modifications ont ensuite été apportées à la formulation et à la présentation des questions.

L'enquête a été distribuée le 10 juin 2004 aux directrices générales, directeurs généraux (DG) ou secrétaires de 445 municipalités par l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO). Une version imprimée a été envoyée par la poste à 58 municipalités pour lesquelles on ne disposait pas de courriel. Dans la lettre ou le courriel d'accompagnement, il était demandé aux directions générales et aux secrétaires de transmettre la demande à la personne responsable de la culture dans leur municipalité, de manière à recevoir une réponse au plus tard le 30 juin.

Taux de réponse

Taux de réponse : 34 % (149 municipalités sur 445)

Le taux de réponse a été de 34 %, 149 municipalités sur 445 ayant répondu.

Au total, 155 réponses ont été reçues : 146 en ligne, 6 par télécopieur et 3 par la poste. Deux municipalités ont envoyé deux fois les réponses d'une même personne. Les doubles n'ont pas été pris en compte. Quatre municipalités ont fait parvenir plusieurs jeux de réponses d'employés différents. Un seul jeu de réponses (le plus complet) a été utilisé par municipalité. Les réponses anonymes ont été conservées et les données fournies intégrées aux totaux (une comparaison des adresses du fournisseur Internet a été effectuée pour qu'il n'y ait pas de doublon).

Les données collectées proviennent de toutes les régions géographiques, de municipalités de toutes tailles et de tous paliers².

² Selon sa taille et son histoire, une municipalité locale peut être appelée une cité, une ville, un canton ou un village. Lorsqu'il n'y a qu'un palier d'administration municipale, on dit que c'est une municipalité à *palier unique*. Les comtés et les régions sont des municipalités *de palier supérieur*. Une municipalité est dite *de palier inférieur* lorsqu'un autre palier d'administration municipale comme un comté ou une région participe à la prestation de services. Par exemple, la Ville du Grand Sudbury est une *municipalité à palier unique*, alors que la région de Halton est une *municipalité de palier supérieur*, et Oakville une *municipalité de palier inférieur* de la région de Halton.

Caractéristiques des municipalités répondantes			
Répartition par région Ministère de la Culture		Structure municipale	
Nord	34	Palier supérieur	18
Centre	29	Palier inférieur	59
Sud-Ouest	40	Palier unique	53
Sud-Est	27	Anonyme	19
	130	Total	149
Anonyme	19		
Total	149		

Les répondants étaient principalement des cadres supérieurs, 61 % des répondants portant l'un des titres suivants : directeur général ou directrice générale (DG), secrétaire, trésorier ou trésorière, commissaire, directeur ou directrice et chef. Les planificateurs et planificatrices, les coordonnateurs et coordonnatrices et les autres employés professionnels ont fourni 21 % des réponses. Le reste se composait de répondants anonymes (13 %), de personnel de bureau (4 %) et d'élus (2 %).

Le profil des répondants a renforcé la confiance en l'exactitude et la portée de leur contribution. Le nombre élevé de DG parmi les répondants a aussi montré que l'outil d'enquête et son contenu étaient attrayants et que la tâche n'avait pas été déléguée.

Les réponses ont commencé à arriver dans l'heure qui a suivi la distribution du sondage et le taux de réponse le plus élevé a été enregistré le jour même de la distribution. Les utilisateurs ont réagi très favorablement à l'outil et se sont montrés disposés à remplir des sondages futurs présentés de la même façon.

Plusieurs stratégies ont été employées pour optimiser le taux de réponse. Les consultants sont entrés en contact avec certains employés de municipalités qui n'avaient pas répondu à l'enquête, mais dont on savait qu'ils détenaient de l'information pertinente, pour les encourager à répondre. Le Réseau des villes créatives a distribué le 29 juin à ses membres de l'Ontario une description du projet et une note de rappel les incitant à participer. Par ailleurs, on a demandé au personnel des services régionaux du ministère de la Culture de désigner les municipalités ayant déployé des efforts novateurs de planification culturelle et de fournir les coordonnées de personnes-ressources aux consultants aux fins de suivi.

Plusieurs municipalités connaissent actuellement une restructuration d'envergure, comme les villes d'Ottawa, Windsor, London et Oakville. Compte tenu de la situation transitoire de ces corporations, de leurs services et, dans certains cas, de leur orientation stratégique, on s'inquiétait du fait que certaines pourraient se montrer réticentes à répondre à l'enquête, étant donné que « l'instantané » ne serait pas nécessairement représentatif à long terme. Malgré cela, les municipalités en transition ont présenté leurs réponses parce qu'il était entendu que les structures évoluaient. De même, certaines municipalités qui avaient connu une fusion, comme celle de Bayham, continuaient de faire le tri entre divers plans et programmes en vue d'établir un nouveau plan global.

Entrevues et contributions

La distribution de l'enquête a été suivie d'entrevues réalisées auprès de deux groupes principaux :

- certaines municipalités qui avaient répondu à l'enquête en faisant des observations intéressantes ou significatives ou qui étaient connues pour employer des pratiques exemplaires;
- des intervenants bien informés capables d'apporter une contribution supplémentaire à l'inventaire, en particulier :
 - le personnel du ministère des Affaires municipales et de l'Association des municipalités de l'Ontario;
 - les représentants des principaux organismes de services culturels;
 - les conseillers des bureaux de la Direction des services régionaux du ministère, auxquels on a demandé le nom d'autres municipalités possédant des plans culturels et des exemples de pratiques exemplaires et qui pourraient ne pas avoir répondu à l'enquête. Certains conseillers des services régionaux ont également examiné le projet de rapport final.

D. Principales conclusions

Nombre et complexité

- Existence d'un vaste et complexe éventail de mécanismes de planification culturelle à l'échelon local en place et en voie d'élaboration
- Tendance au renforcement de la reddition des comptes au public
- Solutions locales sur mesure

Structure

- Les arts et la culture relèvent le plus souvent des divisions responsables des parcs, des loisirs et des services communautaires. Le patrimoine est généralement sous la responsabilité des services de planification.
- Dans certaines municipalités, intégration aux unités opérationnelles et de planification centrale

Enjeux

- Manque d'uniformité dans l'utilisation de la technologie

Nombre et complexité

Des activités importantes de planification liées à la culture sont réalisées dans les municipalités de l'Ontario. Elles peuvent être liées aux facteurs suivants :

- Le mouvement des villes créatives

- Une tendance générale à l'activité municipale dans ce domaine
- La réalisation et l'acceptation grandissantes de la valeur économique et intrinsèque de la culture et de son rôle dans une collectivité saine et dynamique
- Le désir d'accroître la responsabilisation du public et envers ce dernier
- Les fusions municipales et le besoin de synchroniser les politiques et les plans en place

À l'image de l'éventail d'outils utilisés dans les municipalités, les processus actuels de planification soutiennent :

- des solutions locales sur mesure pour ce qui a trait aux structures de gouvernance et de gestion;
- le niveau d'intégration aux structures décisionnelles;
- la nature des plans, des politiques et des autres mécanismes.

Structure - Structure fonctionnelle ou intelligence contextuelle?

L'intelligence contextuelle est définie comme *la capacité de prendre à l'échelle de l'administration locale des décisions tenant compte des caractéristiques géographiques, économiques et démographiques uniques du secteur administratif local*. Même si l'on constate certaines tendances quant à l'attribution de la responsabilité pour la culture, les arts et le patrimoine dans les municipalités de l'Ontario, les structures sont variées et fondées sur des considérations locales. Le rapport remis au conseil par un directeur général après l'examen de modèles sur la structure culturelle municipale donne les précisions suivantes :

« En dernière analyse, la décision concernant l'attribution de la responsabilité du portefeuille culturel (dans les municipalités appliquant le modèle de services) repose autant sur les aptitudes, les compétences, l'intérêt et la compatibilité des personnes concernées que sur une grande théorie de structure organisationnelle, quelle qu'elle soit. »

L'enquête demandait aux répondants d'indiquer le nom du service ayant la responsabilité de la culture, des arts et du patrimoine. Même si l'on constate parmi les municipalités des tendances dans l'attribution des responsabilités aux services, le positionnement horizontal de la culture au sein de ces services n'est pas connu et devrait faire l'objet de recherches supplémentaires.

Par exemple, une municipalité peut avoir signalé que le service des parcs et des loisirs était responsable des arts. Elle n'a cependant pas indiqué si ces derniers étaient représentés par une division autonome au sein de ce service ou s'ils étaient disséminés dans tout le service. De plus, elle ne mentionnait pas s'il y avait du personnel affecté spécialement au portefeuille des arts. Dans certains cas, les municipalités mentionnent l'existence d'une sous-structure pour la culture au sein de la structure municipale générale. Par exemple, à Pickering, une division Culture et Loisirs est intégrée au Département de l'exploitation et des services d'urgence, tandis qu'à Sault Ste. Marie, la division Loisirs et Culture fait partie des Services communautaires.

Dans certaines municipalités comme Peterborough, Thunder Bay, Guelph et Orillia, la structure organisationnelle, même si elle est axée sur des solutions locales, facilite l'intégration dans la planification centrale et les unités opérationnelles et renforce la visibilité de la culture parmi les priorités municipales.

Dans chaque domaine, les totaux dépassaient la taille de l'échantillon de 149, certaines municipalités ayant indiqué que la responsabilité de la culture, des arts ou du patrimoine relevait de plusieurs services. Les comparaisons entre municipalités ne sont pas valides sans données supplémentaires.

Qui est responsable des arts?

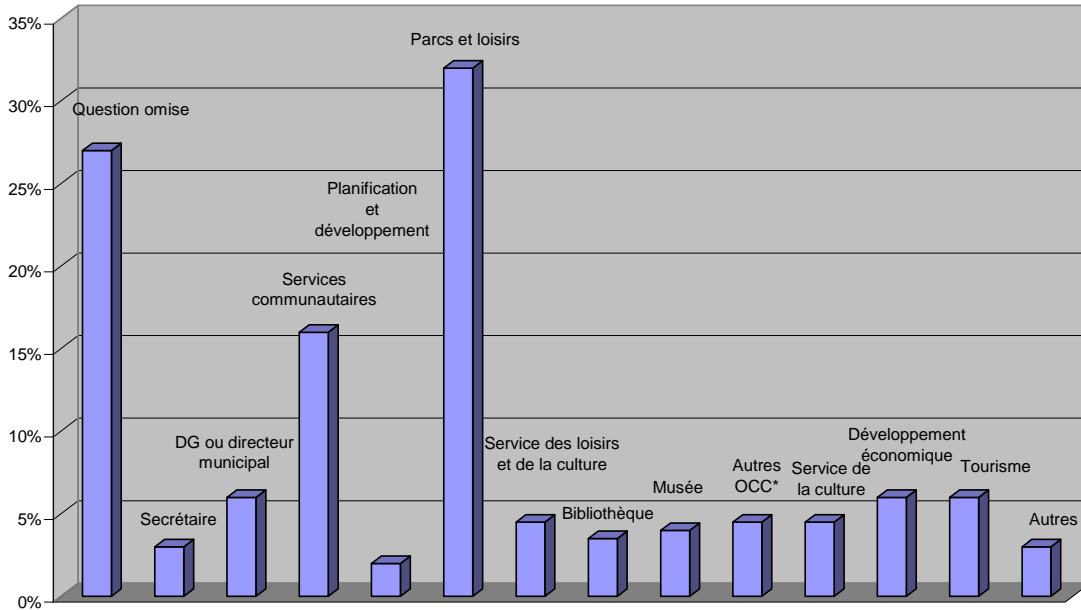
Selon les données recueillies, la responsabilité pour les arts réside essentiellement dans des services appelés Parcs et Loisirs, Loisirs et Culture et Services communautaires. Par exemple, les arts relèvent du service des Parcs et des Loisirs dans :

- le canton d'Essa;
- le canton de Ferris Est;
- Barrie et Middlesex Centre.

Dans la Cité de Waterloo, l'art relève des services des Loisirs et, dans le comté de Brant, des Services communautaires et de développement. À Sarnia et à Clarington, les arts sont intégrés aux Services communautaires.

On constate avec intérêt que cette question a été omise plus souvent que les autres par les répondants, ce qui semble indiquer un manque de clarté dans les structures internes liées aux arts.

Qui est responsable des arts dans chaque municipalité répondante (en %)?



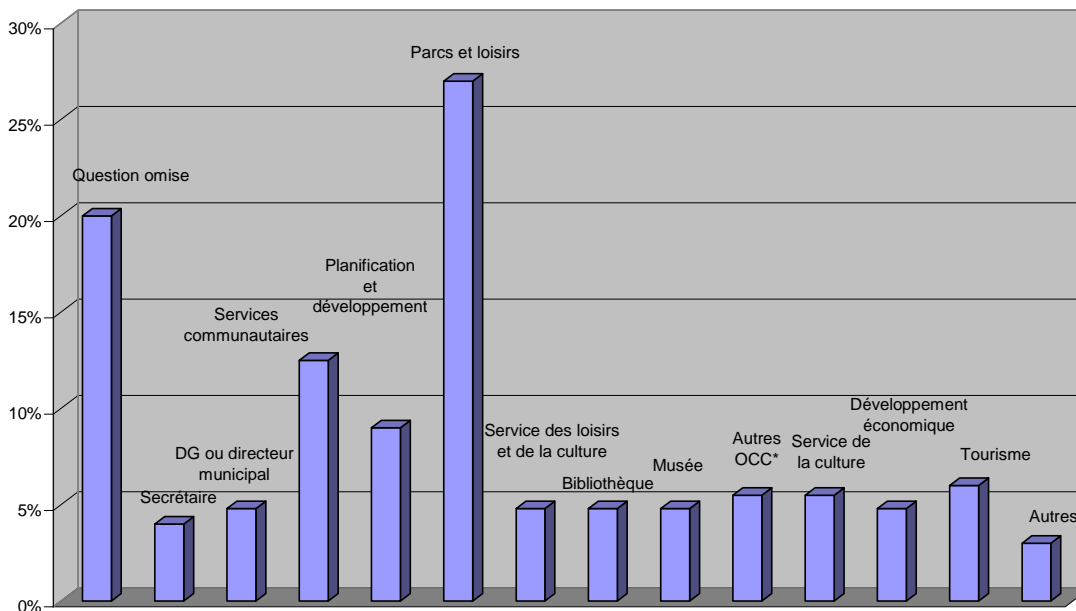
*Autres OCC : Autres organismes, conseils et commissions

Qui est responsable de la culture?

De même, selon l'information recueillie, la culture relève principalement de Parcs et Loisirs, de Loisirs et Culture et des Services communautaires, mais aussi de Planification et développement. Plus de 57 % des municipalités ont indiqué que la culture était intégrée à ces quatre services.

Le positionnement horizontal de la culture (qui s'accompagne d'une définition plus ample de la culture incluant les arts, le patrimoine, les industries culturelles et les bibliothèques) et la structure hiérarchique varient parmi les municipalités et sont fondées sur des solutions locales (choisies, conçues et mises en œuvre par une municipalité particulière). Une municipalité – Orillia – a un service de la Culture et du Patrimoine séparé et un cadre supérieur relevant directement du directeur général. À Peterborough et à Kingston, le cadre divisionnaire supérieur chargé de la culture rend compte à un chef des Services communautaires. À Ottawa, une division séparée pour la culture relève du directeur général adjoint, Services communautaires et de protection. À Toronto, la Division de la culture est comptable devant un commissaire du Service du développement économique, de la culture et du tourisme. À Windsor, les Services culturels relèvent de l'administrateur en chef de la bibliothèque.

Qui est responsable de la culture dans chaque municipalité répondante (en %)?

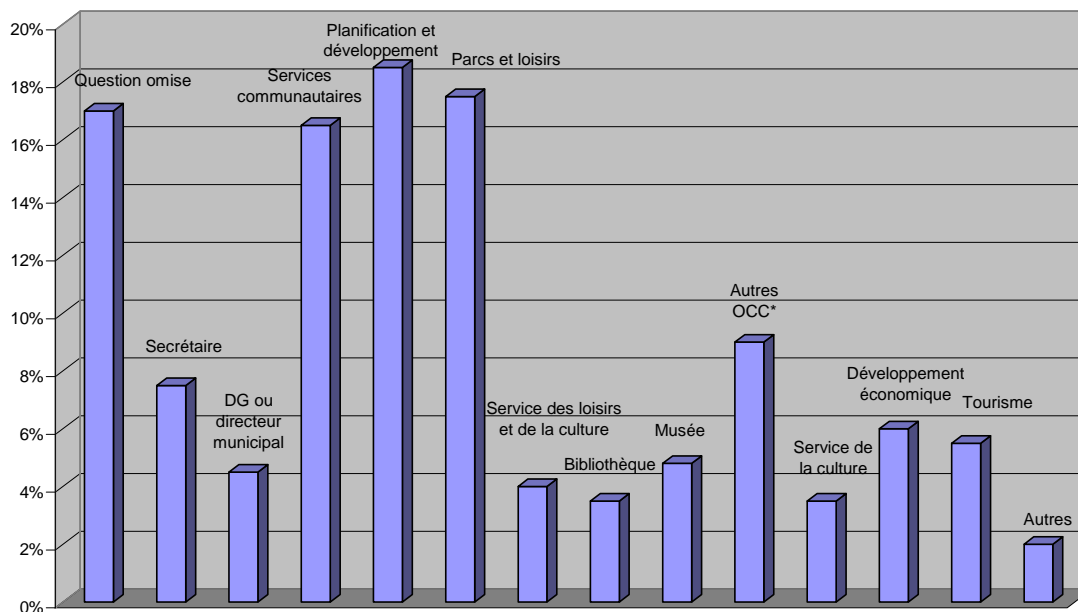


Qui est responsable du patrimoine?

Les responsabilités liées au patrimoine sont fortement concentrées dans les services de la planification. Cela s'explique par le fait que le patrimoine est un service obligatoire en vertu de la législation provinciale et qu'il est dans certaines villes intégré à d'autres processus de démolition et d'approbation de l'aménagement du territoire.

Dans le cas d'Oakville, la municipalité travaille actuellement au transfert des musées et des organismes voués au patrimoine vers le secteur des services communautaires, mais la désignation des biens patrimoniaux et les activités liées aux districts patrimoniaux de la municipalité demeureront concentrées au sein du Service de la planification. De même, à Newmarket, le patrimoine relève à la fois du Service de la planification et de Parcs, loisirs et culture, tandis que dans le canton de Smith-Ennismore-Lakefield, il est intégré au Développement économique et à la Construction et Planification.

Qui est responsable du patrimoine dans chaque municipalité répondante (en %)?



Manque d'uniformité de la terminologie utilisée

On constate sans surprise que les termes « arts », « patrimoine » et « culture » ne sont pas utilisés de manière uniforme par les municipalités, pas plus qu'ils ne le sont dans les gouvernements fédéral et provincial et le reste de ce secteur. Certaines municipalités emploient « culture » ou « arts » comme une désignation globale, et d'autres donnent le même sens aux termes « arts » et « patrimoine ». La portée de ces termes varie considérablement. Par exemple, certaines municipalités englobent les bibliothèques dans la culture, d'autres non. Une telle irrégularité au niveau de la terminologie complique les comparaisons entre les municipalités et entre les documents de planification.

L'usage du terme « plan » est également peu uniforme. Selon certains, il désigne un « document » et, pour d'autres, le processus de « planification ». Une municipalité peut exécuter un processus de « planification » culturelle sans que cela mène nécessairement à un « plan ». Une politique culturelle est parfois un plan d'action assorti de produits livrables.

Tout effort futur d'élaboration de programmes ou de services dirigés à l'échelon provincial pour la planification culturelle doit prendre en compte l'utilisation non uniforme de la terminologie

Municipalités qui ont déclaré posséder un plan

Il a été demandé aux répondants d'indiquer si la municipalité a des plans ou des politiques dans les quatre domaines suivants et, le cas échéant, de fournir des détails.

- Plans à sujet unique
- Ententes négociées
- Éléments de plans de plus grande ampleur
- Plans horizontaux ou intégrés.

Afin de mettre à profit des travaux de recherches antérieurs soutenus par le gouvernement de l'Ontario, ces catégories ont été extraites du Projet de planification culturelle municipale (PPCM) exécuté précédemment. Une catégorie séparée pour des plans axés uniquement sur les arts, le patrimoine ou la culture aurait été utile.

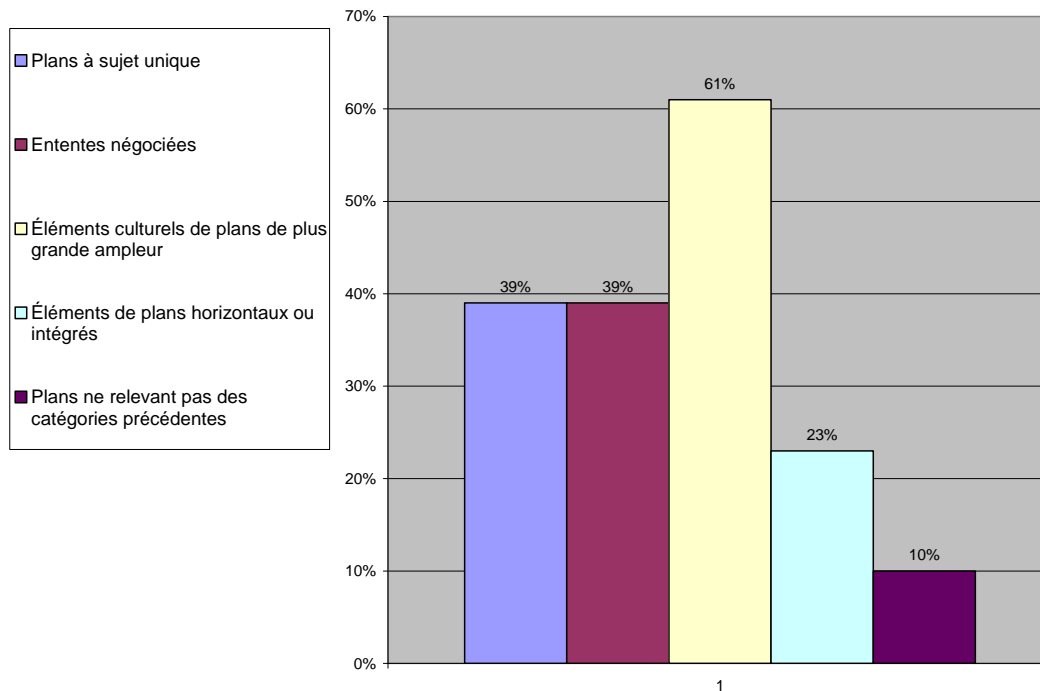
105 municipalités ont indiqué avoir une politique ou un plan culturel sous une forme ou une autre

44 municipalités ont indiqué n'avoir aucune politique ni aucun plan culturel de quelque forme que ce soit

Réponses obtenues de 149 municipalités (N = 149/445)				
Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés	Plans ne relevant pas des catég. précédentes
57	56	88	34	14
39 %	39 %	61 %	23 %	10 %

Quarante-quatre municipalités (30 %) ont indiqué n'avoir aucun plan en place.

Genres de plans indiqués



On a constaté un manque d'uniformité dans la manière dont les municipalités ont interprété les différentes catégories utilisées dans l'enquête et répondu aux questions y figurant, ce qui influe sur l'exactitude des données. Ces dernières reflètent directement l'information fournie par les municipalités sur leurs plans, sans que les consultants aient changé les réponses de catégories.

Remarque : Les chiffres dépassent la taille de l'échantillon (149), car certaines municipalités ont fait savoir qu'elles avaient des plans ou des politiques dans plus d'une catégorie.

Plans à sujet unique

La majorité des plans signalés étaient liés à la réglementation provinciale ou à des biens municipaux d'importance, par exemple :

57 municipalités ont indiqué avoir des plans à sujet unique

- Patrimoine bâti – désignation, districts patrimoniaux, incitatifs fiscaux, etc.
- Exploitation de musées
- Gestion et utilisation des installations
- Art public

Les réponses municipales à des problèmes particuliers figurent souvent dans des politiques et d'autres documents (p. ex., lignes directrices de programmes, manuel de procédures) plutôt que dans des plans officiels. Ces documents représentent donc des aspects appréciables de la planification culturelle.

Les politiques se rattachent généralement à des questions délicates comme l'art public et l'octroi de subventions à des organismes communautaires pour des projets présentant un risque élevé de controverse publique. De telles politiques sont élaborées pour servir de cadres pour la prise de décision et la reddition des comptes. Selon l'information reçue des municipalités, des politiques relatives à l'art public sont en place à Kitchener, Ottawa, la Région de Waterloo, St. Catharines, Burlington, Hamilton, Mississauga, Markham et Niagara Falls, et d'autres se rapportant aux subventions à des organismes communautaires ont été mentionnées par Ottawa, Oshawa et Hamilton.

Les municipalités ayant des plans ou des politiques dans le secteur du patrimoine bâti sont notamment :

- Ottawa, Hearst, Newmarket et Windsor (politiques sur le patrimoine bâti)
- St. Catharines, Huron Est et St. Davids (plans pour des districts patrimoniaux)
- Thunder Bay, le Comté de Prince Edward, Chatham-Kent, Newmarket et Welland (politiques relatives aux comités consultatifs municipaux du patrimoine - anciennement appelés « comités consultatifs sur la conservation de l'architecture locale »).

De nombreuses municipalités ont déclaré avoir des plans ou des études concernant l'exploitation de musées, tel le projet de plan stratégique pour le musée des pionniers de Simcoe-Sud et le plan stratégique pour le village des pionniers de Lang, dans le comté de Peterborough. Parmi les plans liés à des installations ou des attractions nouvelles ou rénovées, mentionnons ceux consacrés aux sujets suivants :

- l'agrandissement et la rénovation du musée de Killarney et de la passerelle historique;
- la rénovation du vieux moulin à Essa;
- un musée et établissement culturel à Ear Falls;
- le projet proposé de centre culturel et de monument commémoratif norvégien-canadien à Muskoka.

Peterborough et Niagara-on-the-Lake sont les seules municipalités ayant indiqué avoir des plans directeurs archéologiques. L'élaboration d'un tel plan est l'une des recommandations formulées dans le plan culturel de 2003 de la cité de Toronto.

Des plans à sujet unique ont été mentionnés par des municipalités de palier supérieur et inférieur et à palier unique ainsi que par des municipalités rurales et urbaines mixtes. Le nombre de programmes ou plans de ce genre déclarés est inférieur d'environ 10 % à la réalité étant donné que certaines municipalités ont indiqué l'existence de leur plan dans la catégorie « Autres plans ».

Ententes négociées

Les ententes négociées déclarées se rattachent généralement à des programmes et des installations des genres suivants :

56 municipalités ont déclaré avoir des ententes négociées
--

- **Exploitation d'une installation par un tiers pour le compte de la municipalité** – La Cité de Waterloo est propriétaire de l'édifice de la Galerie canadienne de la céramique et du verre. Elle le donne à bail à l'organisme responsable de la galerie et loue la partie de l'édifice où est exposée la collection du patrimoine de la Cité. Cette dernière est aussi propriétaire des installations du Waterloo Community Arts Centre, qu'elle loue à cet organisme. La Cité se charge de l'entretien extérieur tandis que l'exploitation de l'intérieur est gérée par le Centre.
- **Usage d'installations municipales par des tiers** – Toronto a des ententes avec des locataires de locaux lui appartenant, comme Casa Loma, le Buddies and Bad Times Theatre et le Toronto Design Exchange. La ville de Saugeen Shores a une entente avec la Southampton Art School qui permet à cet organisme de disposer d'une partie du Old Southampton Town Hall. Le Woodstock Little Theatre utilise un théâtre appartenant à la ville et des bureaux permanents dans l'installation. La ville de Richmond Hill a déclaré avoir des ententes avec plusieurs organismes à caractère ethnique (p. ex., Hellinic Association, Italian Association et Chinese Seniors) pour l'usage de ses locaux.
- **Exécution de programmes (publics, subventions, services) par un tiers pour le compte de la municipalité** – Par exemple, une entente négociée a été conclue entre la Galerie d'art Ottawa et la Ville pour la gestion de la Collection Firestone d'art canadien. Le comté de Lennox et Addington a une entente avec la société historique, qui est propriétaire de la collection du musée. À Collingwood, une entente est en vigueur avec le conseil consultatif bénévole pour les arts afin d'offrir des programmes musicaux par l'entremise de la bibliothèque publique.
- **Financement des organismes communautaires** – Par exemple, Orillia a conclu une entente de financement avec une compagnie de théâtre estivale indépendante et caritative à but non lucratif. La Ville d'Oakville a mentionné des ententes avec le conseil des arts d'Oakville, des sociétés historiques et des galeries. Les cités de London, Toronto, Windsor, North Bay, Richmond Hill et Oakville, le comté de Lambton et le canton de Strathroy-Caradoc ont signalé avoir des ententes avec des conseils des arts. Hearst a conclu une entente concernant l'achat d'un bien patrimonial par l'Écomusée pour les besoins du musée du patrimoine.

On constate un accroissement de la variété et du nombre des ententes négociées dans les municipalités. Les ententes établissent une obligation de rendre des comptes : elles protègent les biens publics et garantissent un usage judicieux des fonds. Ces ententes définissent les rapports entre le tiers et la municipalité, établissent les responsabilités de chacun et limitent la responsabilité de la municipalité.

Des ententes négociées ont également été signalées entre divers ordres de gouvernements. Par exemple, dans le comté de Huron, les bâtiments de la bibliothèque publique appartiennent à la municipalité de palier inférieur, qui se charge de leur entretien, et le comté y offre des programmes et des services de bibliothèque. La ville de Huntsville et la province de l'Ontario ont conclu une entente annuelle pour l'exploitation du Muskoka Enterprise Centre.

Les ententes négociées ont essentiellement été signalées par des municipalités de palier inférieur et à palier unique.

Éléments de plans de plus grande ampleur

Les éléments de plans de plus grande ampleur sont des énoncés de planification culturelle utilisés dans le cadre d'exercices de planification municipale de portée plus vaste comme les plans officiels, les plans stratégiques communautaires et les stratégies locales de développement touristique ou économique. Le fait que 88 des 149 répondants indiquent avoir de tels éléments montre bien que la planification culturelle est un élément intégré par les municipalités à des exercices de planification plus amples. Des municipalités de tous les paliers et de toutes les régions de la province ont déclaré avoir de tels éléments.

88 municipalités ont déclaré avoir des éléments axés sur la culture dans des plans de plus grande ampleur

L'inclusion de la culture dans le plan municipal officiel a entre autres été mentionnée par les institutions suivantes :

Ottawa	Cité de Brantford	St. Davids
Hearst	Clarington	Ville de Grimsby
Collingwood	Huron Est	Ville de New Tecumseth
Comté de Wellington	Grey Ouest	Cité de Cornwall
Comté de Huron	Terrace Bay	Sarnia
Région de Waterloo	Canton de Baldwin	Middlesex Centre
Canton de Red Rock	Région de Halton	Canton de Ferris Est
Haliburton	Sioux Lookout	Canton de Shuniah
Toronto	Cité d'Owen Sound	Canton de Glengarry
Cité de Thorold	Municipalité de district de	Nord
Canton de Springwater	Muskoka	
	Centre Hastings	

On ne connaît pas le contenu des éléments culturels, mais on peut supposer que ceux-ci sont axés sur le patrimoine. Compte tenu des exigences de la *Loi sur l'aménagement du territoire* de l'Ontario L.O. 1996 - le principal texte législatif régissant l'aménagement du territoire par les municipalités et le développement sur les propriétés privées -, le patrimoine sera en règle générale abordé dans les grands documents de planification municipale, dans le contexte de l'aménagement du territoire. La législation et le cadre stratégique dans ce domaine encouragent fortement d'inclure à un plan municipal officiel des politiques et des procédures opérationnelles efficaces et significatives sur le patrimoine culturel.

À titre de service discrétionnaire facultatif non obligatoire, la culture en général ou les arts ont habituellement moins de poids que le patrimoine dans les plans de grande ampleur. Leur inclusion est assujettie à divers facteurs – l’influence des coalitions communautaires vouées à la culture, les ressources en personnel municipal allouées à ce domaine et le leadership politique à cet égard.

Indépendamment de l’orientation, l’importance de ces éléments culturels dans le plan stratégique global et leur poids dans la prise de décision ne sont pas connus et devraient faire l’objet de recherches supplémentaires.

Plan culturel horizontal ou intégré

Trente-quatre municipalités ont déclaré avoir des plans ou des activités qui intègrent les arts, le patrimoine et d’autres éléments du développement culturel local à l’échelle de toutes les compétences municipales. Il s’agit notamment de plans visant la réorganisation et la gouvernance (Peterborough, Oakville et Windsor) et d’un mélange de plans opérationnels et touristiques. Les municipalités répondantes font état de structures de gouvernance dotées d’un vaste mandat culturel, comme le Brantford Cultural Network.

34 municipalités indiquent avoir des plans horizontaux ou intégrés avec des éléments culturels

8 municipalités indiquent avoir des plans complets portant sur la culture, les arts ou le patrimoine

Toutefois, seules huit municipalités ont indiqué avoir des plans complets tel un plan directeur pour la culture, les arts et le patrimoine :

- Toronto – Plan culturel pour la ville créative, 2003
- Ottawa - *Ottawa 20/20 – Plan pour les arts et le patrimoine*
- Région de Waterloo – Plan directeur des arts, de la culture et du patrimoine (2002)
- Cité de Waterloo – Plan directeur pour la culture 1997 (considéré expiré)
- Markham – Plan directeur
- Kitchener – Plan culturel
- Mississauga – Plan communautaire des arts et du patrimoine
- Strathroy-Caradoc – Plan directeur pour la culture.

Les municipalités suivantes ont indiqué avoir des *politiques* culturelles :

- Thunder Bay
- St. Catharines.

Burlington, Bayham, Oakville, Orillia et St. Catharines élaborent actuellement des plans culturels, alors que Kitchener et la Région de Waterloo actualisent des plans existants. Il est difficile, dans un contexte municipal, de trouver le juste équilibre entre les arts et le patrimoine. Par exemple, l’auditoire, la collectivité, les partenaires, les organisations professionnelles et les rapports d’autonomie avec les bailleurs de fonds gouvernementaux sont différents. Les plans culturels sont souvent axés sur les arts (peut-être à cause de la

perception que les questions patrimoniales sont abordées dans d'autres processus de planification). Consciente de ces différences, la Cité d'Ottawa a tenu des consultations communautaires et des processus de planification séparés pour élaborer son plan pour les arts et son plan pour le patrimoine. Ces deux documents sont publiés ensemble sous le titre *Ottawa 2020 - Plan pour les arts et le patrimoine*.

Les plans culturels horizontaux et intégrés ne sont pas courants. Toutefois, dans les municipalités où les travaux réalisés à partir de tels plans ont porté leurs fruits, la culture est intégrée aux processus de planification stratégique de l'administration municipale et fait partie d'une orientation stratégique unifiée pour l'ensemble de la municipalité. On ignore si la position bien ancrée de la culture dans ces municipalités découle du plan ou si elle crée des conditions favorables à l'établissement d'un plan culturel complet. À l'évidence, les facteurs de réussite, en particulier le leadership des champions, contribuent fortement à la réussite de la planification culturelle et de sa mise en œuvre.

En l'absence des principaux facteurs de réussite ou d'une intégration à la structure de gestion, les politiques ou les plans culturels risquent d'être considérés comme des projets sans lendemain qu'on laisse de côté et qu'on marginalise par rapport aux priorités municipales. L'intégration à la planification centrale et aux activités des municipalités semble être un élément important pour la pertinence et la réussite de la mise en œuvre.

Un plan culturel horizontal ou intégré peut être un outil très efficace pour faire avancer un programme culturel à l'échelon municipal, mais cela ne devrait pas être l'objectif de chaque municipalité. Les outils de planification culturelle les plus appropriés reposent sur des solutions locales et peuvent revêtir des formes très diverses. Les différents genres de plans – à sujet unique, entente négociée, éléments de plans de plus grande ampleur, plans horizontaux ou intégrés – ne forment pas non plus une hiérarchie où une catégorie de plan mène à la catégorie suivante. Un plan culturel horizontal ou intégré n'éliminera pas le besoin de plans à sujet unique ou d'ententes négociées. Un outil de planification unique n'est pas conseillé pour toutes les municipalités, mais l'existence d'une *perspective* horizontale et intégrée de la culture est un objectif commun approprié.

Autres plans

Il a été demandé aux municipalités d'indiquer les plans qui ne correspondent pas aux définitions suivantes :

- Plans à sujet unique
- Ententes négociées
- Plans culturels de plus grande ampleur
- Plans horizontaux ou intégrés.

Seule une municipalité a déclaré avoir un plan ne correspondant à aucune de ces catégories, mais treize ont mentionné en guise de commentaire l'existence d'une politique ou d'un plan particulier ou un soutien général aux activités culturelles.

En fait, lorsque des documents particuliers ont été mentionnés, il s'agissait de politiques ou de programmes, par exemple :

- Distinctions et récompenses
- Politique sur les subventions communautaires
- Politique sur les dons et les collections publiques
- Utilisation et affectation des biens patrimoniaux
- Plans stratégiques de musées
- Politiques relatives aux collections de musées
- Politique sur les services de recherches généalogiques et les droits connexes.

D'autres municipalités ont fait mention de ce genre de politiques et de programmes dans la catégorie des plans à sujet unique.

Principaux facteurs de réussite

Principaux facteurs de réussite :

- Solutions locales sur mesure
- Champions au niveau des cadres supérieurs et des conseils
- Engagement de ressources
- Adhésion de la communauté culturelle locale
- Accès à l'information d'autres municipalités
- Suffisamment de temps pour appliquer des techniques variées favorisant une vaste participation de la population.

Les principaux facteurs de réussite ont été définis comme des caractéristiques communes de municipalités dont les stratégies ont fait leurs preuves. Ils ont été déterminés à partir de l'enquête et d'observations recueillies pendant les entrevues. Les principaux facteurs de réussite sont :

Des solutions locales sur mesure

- Un processus de planification culturelle sera plus efficace s'il est conçu à la mesure de la collectivité. Le bassin d'intervenants pertinents et les techniques permettant de rassembler des observations subissent l'influence de facteurs géographiques, économiques, sociaux et politiques propres à cette collectivité. Il s'agit d'un processus par étapes devant mettre à profit les caractéristiques uniques de la collectivité. Dans le même ordre d'idées, la présentation et le contenu du mécanisme de planification doivent aussi refléter la culture de travail de la municipalité et les besoins de la population.

Champions au niveau des cadres supérieurs et des conseils

- L'élan nécessaire pour amorcer un processus de planification est souvent attribuable à un ou plusieurs champions au sein de la haute direction ou des conseils municipaux. Dans certains cas, c'est un comité du conseil ou d'autres comités consultatifs externes qui prennent l'initiative de gérer le processus de planification. Il est essentiel de disposer d'un champion au sein du conseil municipal pour obtenir l'approbation finale du plan, de la politique ou du mécanisme, en particulier lorsque l'initiative a été proposée par la haute direction.

Engagement de ressources (financières ou humaines)

- L'existence de fonds provenant de la municipalité et, dans bien des cas, d'autres sources (provinciales, fédérales, fondation publique) est souvent le « point d'impulsion ». Les coûts les plus fréquemment cités sont les honoraires des consultants. Aucune municipalité n'a été en mesure de quantifier les frais indirects, comme ceux liés au temps consacré par le personnel au processus.

- Que les travaux soient dirigés par le personnel ou des consultants, les besoins en ressources humaines sont élevés et souvent sous-estimés. Les répondants soulignent la nécessité de bien prévoir dans les processus de planification le temps qui devra être consacré par le personnel.

Adhésion de la communauté culturelle locale

- Le soutien de la communauté culturelle est crucial pour obtenir des suggestions constructives, l'approbation ultérieure du conseil et une mise en œuvre réussie.

Accès à l'information d'autres municipalités

- Le personnel a indiqué que l'accès à l'information sur la planification provenant d'autres municipalités est extrêmement utile pour sensibiliser les décideurs, concevoir les processus locaux et établir le cadre des documents finals. Le partage d'information entre le personnel de divers municipalités est courant et jugé très utile. Le Réseau des villes créatives est souvent mentionné comme ressource pratique, en particulier pour ce qui a trait aux modèles nationaux et internationaux.

Suffisamment de temps pour appliquer des techniques variées favorisant une vaste participation de la population

- Il existe une tendance croissante à la contribution directe de la population aux processus décisionnels gouvernementaux. Les municipalités ont fait état de l'emploi d'un large éventail de techniques, notamment :
 - des assemblées publiques;
 - des groupes de discussion;
 - des tables rondes informelles;
 - des questionnaires expédiés par la poste;
 - des enquêtes téléphoniques;
 - des sondages sur le terrain;
 - des entrevues individualisées.
- Des efforts sont également déployés pour obtenir l'avis de segments choisis de la population (jeunes, personnes âgées, exploitants de PME, etc.). Les techniques employées sont souvent choisies en fonction des ressources locales (fonds, expertise et capacité).
- Même si diverses techniques s'avèrent efficaces pour atteindre un plus grand nombre de personnes et de segments de la population, leur efficacité semble optimale lorsque leur utilisation s'étend sur une période relativement longue. On ne dispose pas de données suffisamment détaillées pour recommander une période précise, mais il convient de prévoir « une période suffisante » dans le processus de planification culturelle.

Communication des progrès réalisés

- Les municipalités ont souligné l'utilité d'informer la population et les intervenants des progrès accomplis dans le processus de planification. Ce genre de communication contribue à l'adhésion vis-à-vis du résultat final et permet de donner des assurances au conseil concernant le soutien continu du public.

Bon fonctionnement des processus dirigés à l'interne ou par des consultants

- L'existence ou l'absence de spécialistes consultants externes ne semble pas être un facteur déterminant pour l'atteinte des résultats escomptés. Divers processus de planification sont utilisés et la contribution des consultants varie beaucoup : dans certains cas, cette contribution est nulle, alors que dans d'autres elle consiste en une intervention pour des aspects particuliers (comme les enquêtes téléphoniques) ou en une participation très active pendant tout le processus.
- Tout programme ou service futur sous l'égide de la province devrait soutenir à la fois les processus dirigés par des consultants ou et ceux gérés par le personnel interne. Les programmes des gouvernements fédéral et provincial et ceux de fondations financent les honoraires de consultants externes, mais pas les frais indirects des processus dirigés à l'interne. Les municipalités ont fait remarquer qu'elles ne devraient pas être pénalisées pour leur choix d'un leadership interne dans leur processus de planification.

Obstacles

Des obstacles existent dans trois grands domaines :

- **les fonds;**
- **l'information;**
- **la sensibilisation.**

Les entrevues ont révélé que des défis importants devaient souvent être surmontés. On peut les regrouper selon trois catégories, à savoir les fonds, l'information et la sensibilisation.

Fonds

- L'obtention de fonds municipaux dans un contexte de priorités concurrentes (eau potable, routes)
- Le manque de fonds provinciaux ou fédéraux permettant de compléter l'investissement municipal (la majorité des programmes de financement auxquels les municipalités ont indiqué recourir pour la planification culturelle sont d'origine fédérale).

Information

- L'accès insuffisant aux modèles, aux pratiques exemplaires et aux connaissances spécialisées.

Sensibilisation

- Les faibles niveaux de sensibilisation à la valeur des plans culturels parmi :
 - les cadres supérieurs;
 - les élus;
 - la collectivité.
- L'absence de démarche coordonnée par les organismes ou les programmes relevant des ministères de la Culture et des Affaires municipales et du Logement.

En agissant à l'égard de ces obstacles, le ministère de la Culture peut soutenir plus avant la planification culturelle dans les municipalités.

Fonds – Le manque de fonds de contrepartie a contribué à des retards des activités de planification dans certaines municipalités. Par exemple, à Niagara Falls, la planification a été reportée d'un an et demi tandis que l'on recherchait des fonds supplémentaires; un retard important a également été mentionné à Hearst.

La majorité des programmes de financement auxquels les municipalités ont recours pour la planification culturelle sont fédéraux.

Les collectivités du Nord font état d'un usage fréquent de fonds fédéraux dans leurs activités de planification culturelle. Le programme [Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario](#) (FedNor) est chargé de promouvoir la croissance économique, la diversification et la création d'emplois ainsi que la mise sur pied de collectivités durables et autonomes dans le Nord de l'Ontario. Elle collabore à cette fin avec des partenaires communautaires et d'autres organismes pour faciliter l'accès des petites entreprises au capital, à l'information et aux marchés. Les municipalités des régions du Centre, du Sud-Est et du Sud-Ouest n'ont pas accès à ces fonds.

Autres sources de financement mentionnées, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont soutenues par Industrie Canada et représentent une initiative communautaire ayant pour but d'aider les collectivités des régions rurales du Canada à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies qui leur permettront de faire face aux changements économiques. Les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les corporations locales de développement des entreprises (SADC/CLDE) fournissent aux collectivités toute une gamme de services — prêts au développement, soutien technique, soutien à la mise en œuvre de projets de développement économique dans la collectivité (DEC), etc. Il existe 37 Sociétés dans les régions rurales du Sud de l'Ontario et 24 dans le Nord de l'Ontario.

Le recours à Développement des ressources humaines Canada (DRHC) comme source de financement pour la création d'emploi et les emplois d'été a été mentionné, de même que le Programme des capitales culturelles de Patrimoine canadien et le soutien aux immobilisations d'Espaces culturels Canada.

L'insuffisance de l'aide financière provinciale à la planification culturelle a été soulignée. La Fondation Trillium de l'Ontario est le seul programme provincial mentionné comme soutien aux activités de planification culturelle. La plupart des municipalités n'y sont cependant pas admissibles. Le Programme Expérience Été à l'intention des jeunes (un programme de création d'emplois) est considéré utile pour le recrutement de personnel saisonnier en vue de la mise en œuvre de programmes. L'aide financière provinciale à la planification culturelle est souhaitée et encouragée par les municipalités de l'Ontario.

Information – On observe un formidable intérêt du personnel municipal à l'égard de ce qui se passe dans les autres municipalités de l'Ontario, ailleurs au Canada et à l'étranger. Le Réseau des villes créatives est utilisé très fréquemment par de nombreuses municipalités (quelques-unes ont néanmoins indiqué ne pas le connaître). Il est et continuera d'être la principale ressource et le facteur d'influence majeur. Les employés municipaux qui ont participé aux initiatives du Projet de planification culturelle municipale et à la conférence Creative Places + Spaces ont affirmé que leur expérience avait été bénéfique.

Le personnel municipal est à la recherche de statistiques, de méthodes et de modèles :

Statistiques

- Données démographiques, profils des auditoires, diversités culturelles, etc.
- Dépenses par habitant pour la culture et par galerie d'art, musée, art public, etc.
- Données comparatives entre municipalités
- Enquêtes sur les tendances en matière d'activités de loisirs

Méthodes

- Documents sur les processus de planification et résultats
- Indicateurs de rendement dans le domaine de la culture
- Techniques visant à stimuler la participation de la population

Modèles

- Accès aux politiques et plans achevés
- Modèles de descriptions d'emploi, échelles de salaire
- Trousse à outils pour la planification culturelle

Sensibilisation – Selon les répondants, le ministère de la Culture devrait jouer un rôle de plus grande envergure dans la promotion de la culture en donnant l'exemple, en intervenant en faveur de la culture à l'échelle provinciale et en faisant la promotion de la culture auprès des municipalités.

Il a été suggéré que le ministère s'efforce d'être un « acteur » et contribue aux avancées nationales de la planification culturelle par l'entremise du Réseau des villes créatives et par ses liens avec la Fédération canadienne des municipalités. À l'échelle provinciale, on suggère au ministère de saisir les occasions de coopération avec l'Association des municipalités de l'Ontario et de coordination avec le ministère des Affaires municipales et du Logement.

Il a aussi été noté que le partage de l'information se fait à différents paliers entre les municipalités : entre représentants élus, entre directeurs généraux et entre membres du personnel. Les besoins en information et les points d'accès sont différents, mais il est important de sensibiliser les intervenants à ces trois paliers à la valeur de la planification culturelle. Pour faire avancer le programme de planification culturelle, il est important de favoriser et d'appuyer une plus grande sensibilisation et le partage de l'information aux trois paliers.

Les personnes interrogées lors des entrevues ont recommandé une plus grande coordination entre les ministères de la Culture et des Affaires municipales et du Logement. Une recherche effectuée à partir du mot « culture » dans le site Web du MAML ne donne aucun résultat; la section « Ressources pour les municipalités » devrait comporter des liens vers des sources d'information sur la culture ou la planification culturelle. Dans le même ordre d'idées, le projet pilote Portails régionaux pour les municipalités ontariennes (OnRAMP), qui donne accès à l'information et aux services du ministère, devrait inclure du contenu et des liens culturels. Il existe également des possibilités de coordination entre les programmes, par exemple en ajoutant un volet culturel au Programme de mesure de la performance des services municipaux.

L'établissement de liens entre employés et le partage d'information entre les deux ministères semblent minimes. Le personnel des bureaux de la Direction des services régionaux du ministère de la Culture et du MAML pourrait, dans certains cas, coordonner les services consultatifs offerts aux clients municipaux, et les cadres supérieurs des deux ministères devraient envisager le partage des objectifs des programmes et des politiques.

E. Exemples d'« arrangements efficaces »

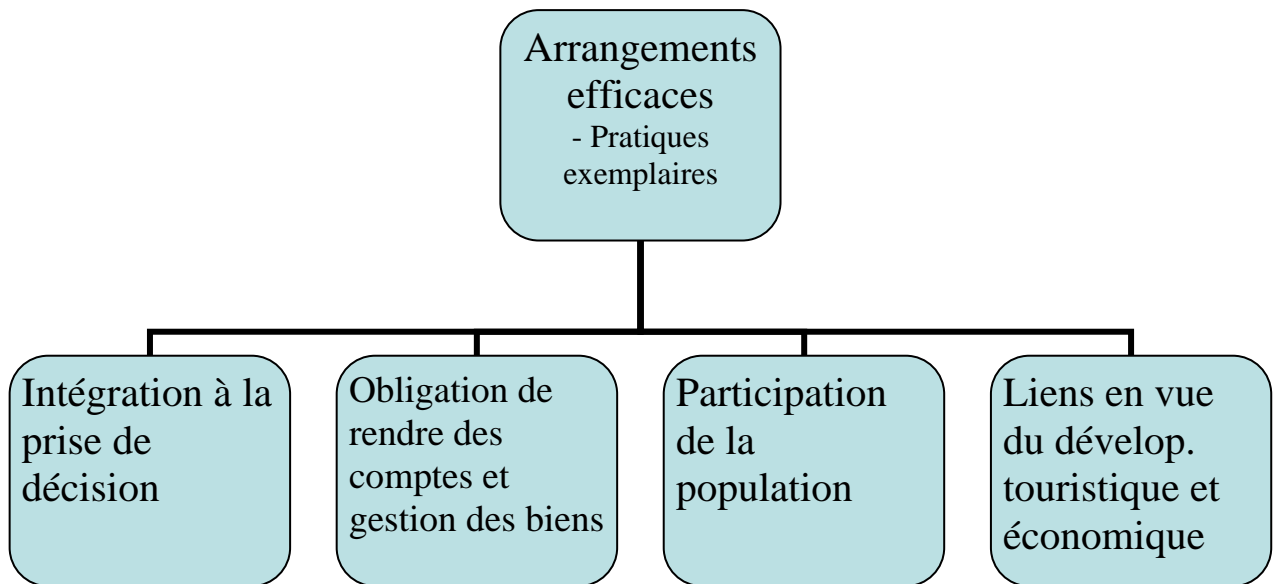
Les « arrangements efficaces » ont été classés selon les catégories suivantes :

- **Intégration à la prise de décision**
- **Obligation de rendre des comptes et gestion des biens**
- **Participation de la population**
- **Liens en vue du développement touristique et économique**

À l'origine, l'un des objectifs fixés du projet était de déterminer les « pratiques exemplaires » au chapitre des modèles de planification, des politiques ou des structures de gouvernance qui peuvent être utilisées comme modèles pour les autres municipalités. Dès l'amorce de l'étude, il est apparu clairement que les pratiques exemplaires n'étaient pas toujours transférables d'une municipalité à l'autre. Par exemple, le recours intense et efficace à des bénévoles pour les activités de planification relatives au patrimoine à Oil Springs ne serait pas considéré comme une « pratique exemplaire » dans une autre municipalité où ces responsabilités relèvent du personnel. Le modèle de prestation directe des programmes culturels ne serait pas considéré comme une « pratique exemplaire » par les municipalités qui ont adopté un modèle autonome (fondé sur des organismes de services communautaires) ou un modèle « d'approche facilitée ». Les données recueillies confirment nettement que les structures et processus sont motivés par les besoins locaux et s'appuient sur une grande variété de stratégies efficaces.

Le projet a adopté le terme « arrangements efficaces » pour mettre en lumière les efforts réussis de planification culturelle dans certaines municipalités. Il était ainsi plus facile de déterminer les pratiques efficaces dans un contexte local sans avoir à les désigner comme modèle courant.

Les « arrangements efficaces » ont été classés selon les catégories suivantes :

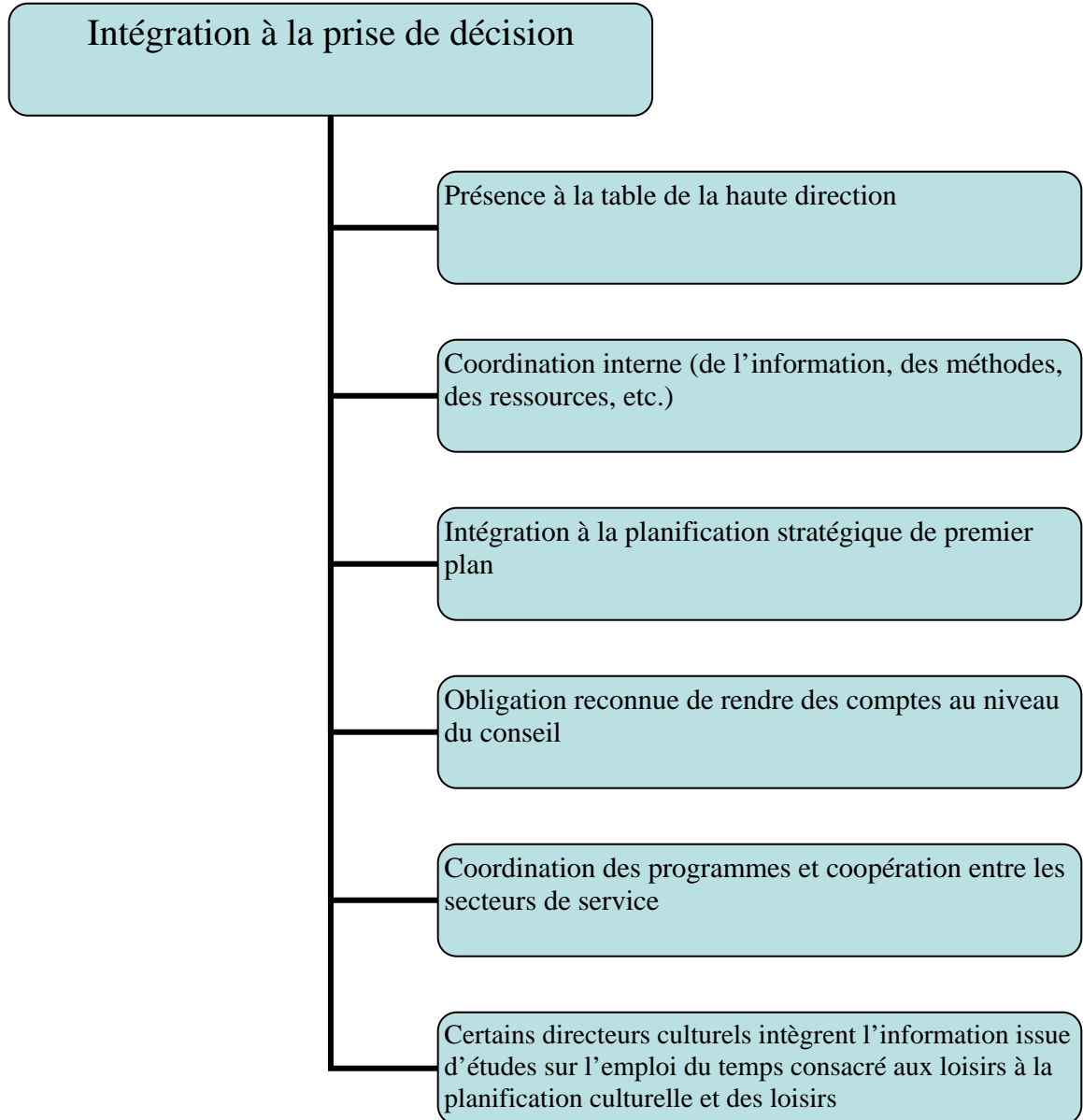


On a ensuite répertorié dans ces quatre catégories les « stratégies qui fonctionnent bien », présentées dans les cadres ci-dessous.

Certains « arrangements efficaces » sont illustrés dans de brèves études de cas présentées dans un document séparé³.

³ D'autres études de cas sont présentées dans le rapport de recherche de Nancy Duxbury intitulé *Creative Cities: Principles and Practices*, Background Paper F/47, Réseau de la famille, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, août 2004.

Intégration à la prise de décision



L'intégration à la prise de décision a été démontrée de deux grandes façons, par la gouvernance et dans la coordination et la coopération entre les services et les programmes.

Dans de nombreuses municipalités, on juge important que la haute direction comporte un représentant s'exprimant au nom de la culture. À Orillia, Lennox et Addington, Peterborough et Niagara Falls, une telle représentation, nouvelle ou déjà en place, a fourni la structure interne nécessaire pour renforcer la culture et intégrer les priorités culturelles aux priorités et décisions municipales.

De nouveaux services ou de nouvelles divisions liés à la culture ont été mis en place à Windsor, Orillia, Kingston et St.Catharines et sont à l'étude à Thunder Bay.

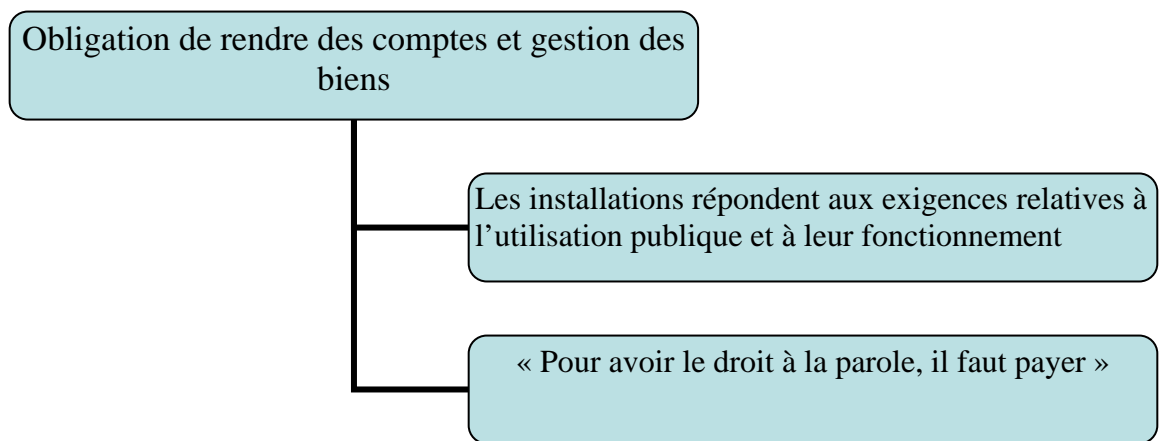
Selon les données recueillies, la culture est intégrée au plan officiel ou stratégique à Peel, Ottawa, Huntsville et Richmond Hill, entre autres. Une intégration similaire est en cours à Oakville, Hearst, Thorold, Middlesex Centre et Stratford. Le degré d'intégration à ces plans n'est pas connu et devrait faire l'objet d'une recherche plus approfondie.

L'un des résultats de l'intégration de la culture à la prise de décision et aux grands plans municipaux est l'établissement de la reddition des comptes au niveau du conseil municipal ainsi que la représentation de la culture durant le processus de planification budgétaire. Tout aussi important, cette intégration permet d'établir le rôle de l'administration municipale dans la culture.

La coordination interne de la planification dans la Région de Waterloo et le canton de Strathroy-Caradoc a permis de créer des plans reliant les arts, le patrimoine et la culture. Un exemple de coordination entre plusieurs divisions a été constaté à Pickering où la division de la Culture et des Loisirs a collaboré avec celle des Parcs pour produire un plan conjoint. La coordination interne peut aussi mener à l'implantation de nouveaux mécanismes de prestation. Les bibliothèques pourraient jouer un rôle de centre culturel, particulièrement dans les municipalités rurales de palier inférieur, où le palier supérieur pourrait conserver la responsabilité des bibliothèques, et de lien entre les groupes culturels existants.

Certaines municipalités utilisent des données inhabituelles dans la planification culturelle. La cité de Waterloo, le canton de Strathroy-Caradoc et la bibliothèque de Toronto s'appuient sur des études consacrées à l'emploi du temps pour fournir une dimension supplémentaire à leur processus de planification. Les données sont fondées sur l'usage *réel* ainsi que sur l'usage *mentionné* ou la valeur des services évaluée par la population.

Obligation de rendre des comptes et gestion des biens



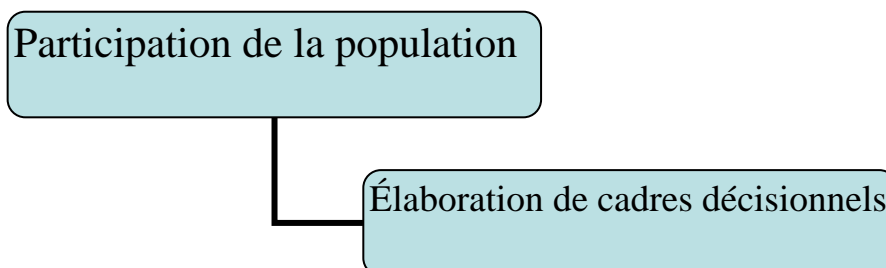
Il existe un lien entre la transparence, la bonne gouvernance, l'obligation de rendre des comptes et la confiance du public. Les municipalités savent très bien que les décisions et les processus municipaux peuvent faire l'objet d'un examen minutieux de la part du public (comme l'enquête récente sur la location d'ordinateurs). La mise en place souhaitée d'indicateurs axés sur une reddition des comptes accrue du gouvernement envers la population et la demande du public de revendiquer une plus grande part de responsabilité propre sont des moteurs de la planification culturelle.

Étant donné que les biens culturels (immeubles, collections, paysages et biens d'équipement) ont une valeur pécuniaire importante, on ressent de plus en plus la nécessité de protéger ces actifs et donc, leur valeur. Dans de nombreux secteurs, comme la santé et la sécurité, l'accessibilité et l'exploitation des installations muséales, les lignes directrices ou les exigences découlant de la loi provinciale guident ou influencent la prise de décision municipale. Par exemple, la planification du nouveau centre d'accueil et du patrimoine du comté de Grey, « Grey Roots », a pris en compte les critères du ministère applicables aux installations muséales et liés à la Subvention de fonctionnement aux musées communautaires de manière à respecter les normes et à atteindre un niveau reconnu de pratique professionnelle. Cette reconnaissance peut ensuite aider à obtenir des fonds de l'extérieur pour la protection à long terme des biens culturels.

Un grand nombre de municipalités ont des installations culturelles nouvelles ou rénovées, en voie d'achèvement ou au stade de la planification, notamment :

- Centre du patrimoine de Red Lake
- Centre d'accueil et du patrimoine du comté de Grey, « Grey Roots » – musée et archives
- Améliorations à la bibliothèque du canton de Wellesley, ville de London
- Nouvelle bibliothèque - Village d'Ayr
- Municipalité de Grey Highlands – rénovations au musée South Grey et à la bibliothèque historique
- Toronto, plan d'infrastructure pour la culture et le secteur riverain
- Burlington, plan du Performing Art Centre, bibliothèques neuves ou rénovées

Participation de la population



De plus en plus, le personnel des municipalités présente les priorités communautaires devant leur conseil et influe sur les processus de planification en coordonnant les processus liés à la participation de la population. Aux séances sur les politiques, aux séances sans frontières et aux remue-ménages avec les intervenants viennent de plus en plus s'ajouter des modèles scientifiques, des groupes de discussion et des modèles statistiques.

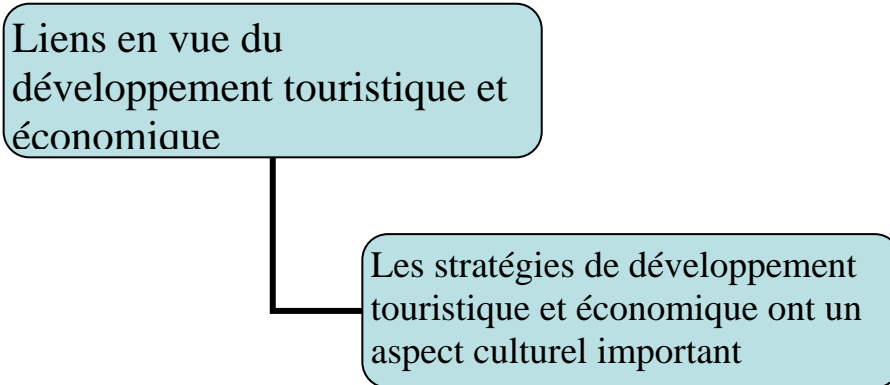
Il existe de nombreux bons exemples de vaste sollicitation de l'avis du public. Par exemple, Pickering a utilisé un sondage téléphonique pour connaître l'opinion générale du public, un sondage écrit et un groupe de discussion à l'intention des intervenants et des rencontres face à face informelles avec des aînés et des jeunes. À titre d'exemples de solutions locales, des « tables rondes informelles » ont été tenues avec succès à Mississauga, où le caractère informel a été crucial, et un « repas d'affaires » avec des représentants du secteur privé a eu lieu à Thunder Bay, où un contexte plus officiel était préférable.

Lorsqu'on lui a demandé son avis sur la question de la représentation de la diversité culturelle dans la sollicitation de l'avis du public, un employé d'une municipalité présentant une grande diversité culturelle a fait remarquer que si des groupes culturels particuliers sont ciblés dans le cadre d'une initiative séparée, « on perd d'entrée de jeu ». Même son de cloche du côté des communautés du Nord comprenant d'importants groupes autochtones ou francophones. L'obtention de la participation des citoyens dans les deux langues est simplement vue comme « la façon normale de procéder ». L'intégration de toutes les communautés est jugée essentielle, et le recours à une vaste gamme de techniques, choisies selon les circonstances du lieu, est considéré comme la meilleure façon d'obtenir l'avis de toutes les communautés.

Toutefois, la segmentation de la population par groupe d'âge n'est pas rare, l'opinion des jeunes et des aînés étant considérée unique. À Red Lake et à Pickering, on a cherché à obtenir l'opinion des jeunes en établissant le contact dans les écoles secondaires locales; à Burlington, le maire est conseillé par un comité consultatif des jeunes. Les aînés sont généralement rejoints par l'intermédiaire de programmes ou d'organismes pour le troisième âge.

Dans certains cas, on juge bénéfique de mener des activités de consultation hors du territoire de la municipalité. Niagara Falls a inclus les États frontaliers dans ses activités de consultation, tandis que Cobalt a consulté des municipalités voisines.

Liens en vue du développement touristique et économique



Le lien entre la culture, le tourisme et le développement économique est clairement démontré dans de nombreuses municipalités par l'application de solutions locales ayant une incidence sur la structure, les partenaires et les résultats économiques escomptés.

Le nouveau Réseau culturel de Brantford a un mandat unique de service communautaire et de développement touristique et économique. Le Réseau remplace l'ancien Conseil des arts créé il y a 14 ans. Il s'appuie sur le conseil local des sports et du tourisme qui présente Brantford comme la « capitale des tournois de l'Ontario ». Le conseil d'administration de cet organisme travaille avec les associations sportives mineures pour la tenue dans la ville d'événements qui auront des retombées économiques sur cette dernière. Le nouveau Réseau culturel s'appuie sur le même modèle.

La culture est étroitement intégrée au plan stratégique de Huntsville. Ce plan vise le développement touristique et économique, la revitalisation du centre-ville et le maintien des entreprises. L'étude sur le développement du patrimoine minier national de Cobalt comporte des volets tourisme et développement économique, et met fortement l'accent sur le patrimoine. Cobalt fait participer Parcs Canada à cette initiative.

Le Partenariat ontarien de marketing touristique (POMT) a une influence marquée dans plusieurs collectivités qui utilisent avec succès les fonds du POMT pour la mise en œuvre de stratégies collaboratives de marketing du patrimoine culturel – citons notamment London, Owen Sound et Niagara-on-the-Lake.

Il existe des possibilités de liens entre d'autres secteurs au sein des municipalités. Par exemple, des liens sont possibles entre d'une part les plans de nettoyage des friches industrielles et d'amélioration communautaire et, d'autre part, les plans culturels et les plans de développement. Aucun lien de ce type n'a été rapporté dans l'enquête ou dans les entrevues, mais, compte tenu des ressources financières affectées au réaménagement des friches industrielles et du rôle que la culture peut jouer dans les secteurs revitalisés, des recherches supplémentaires devraient être effectuées dans ce domaine.

F. Variété des modèles de gouvernance culturelle

La tendance est au rapprochement de la gouvernance avec la municipalité. Elle semble faire écho à la sensibilisation accrue à la valeur des biens, à la gestion des risques et à la nécessité d'une reddition des comptes.

Il existe tout un éventail de modèles de gouvernance en place partout en Ontario.

Ces modèles comprennent des structures directement liées à la municipalité :

- Modèle des services pour la gestion culturelle, avec un service opérationnel, des musées et des organismes culturels appartenant à la municipalité et exploités par cette dernière. Les membres du personnel sont des employés municipaux, p. ex., les employés des musées de la Cité de Toronto.
- Relation directe avec la municipalité et participation de la population à titre consultatif, p. ex. musées d'Oakville et de Burlington
- Conseil ou comité consultatif relevant du personnel, p. ex., comité consultatif du centre commémoratif de la collectivité de Kingston et conseil consultatif du centre d'activité des aînés de Milton
- Conseils ou comités consultatifs relevant directement du conseil municipal, où ils sont représentés, p. ex., comités consultatifs culturels ou patrimoniaux.

Parmi les autres structures de gouvernance, mentionnons également des organismes plus indépendants, par exemple :

- Comités ou conseils d'organismes de développement touristique et économique constitués en personnes morales indépendantes et ayant des liens avec la culture – p. ex., l'organisme du tourisme à Hamilton.
- Organismes à vocation spécifique procurant des activités culturelles dans la municipalité – p. ex. l'organisme de promotion des musées à London, le Centre des arts de Burlington, les conseils des bibliothèques et les conseils des arts communautaires.

Les structures sont relativement fluides et une restructuration importante a lieu dans plusieurs municipalités. La tendance est au rapprochement de la gouvernance avec la municipalité plutôt qu'au renforcement de l'engagement envers le principe d'indépendance. Cette tendance semble faire écho à la sensibilisation accrue à la valeur des biens, à la gestion des risques et à la nécessité d'une reddition des comptes.

Il y a un besoin de reconnaissance par le personnel ministériel des structures de gouvernance fondées sur des solutions locales dans la législation provinciale, les lignes directrices en matière de programmes et les normes des musées. Par exemple, la *Loi sur les bibliothèques* exige qu'une bibliothèque ait son propre conseil de gouvernance. Cette structure n'est pas souhaitable dans toutes les municipalités. Par exemple, en raison d'une loi d'initiative parlementaire, le comté de Lennox et Addington n'a pas de conseil de bibliothèque séparé; le conseil municipal constitue l'organe dirigeant de la bibliothèque et du musée.

La tendance à l'intégration à la prise de décisions, une gouvernance plus étroite permettant une responsabilisation accrue au niveau du conseil, et les obligations fiduciaires du conseil peuvent être en contradiction avec les lignes directrices des programmes en place ainsi qu'avec les pratiques recommandées courantes. Par exemple, en vertu de la *Loi sur le patrimoine*, le musée doit avoir un organe dirigeant (qui peut toutefois être partagé avec une autre institution comme une bibliothèque). De plus, le personnel ministériel et les exigences des programmes encouragent fortement les musées à avoir leur propre organe dirigeant. Pour les musées appartenant à des municipalités et exploités par ces dernières, la responsabilité incombe au conseil municipal et « l'organe » additionnel prend habituellement la forme d'un comité *consultatif*. Un tel comité n'est pas un organe *dirigeant*, car il n'a aucune autorité ou obligation de rendre des comptes. Comme l'a fait remarquer un cadre municipal supérieur, il s'agit d'une « double gouvernance ». En outre, le personnel municipal se trouve donc « conseillé » par un comité, en plus d'avoir des priorités de travail établies par le conseil municipal (l'employeur). Lorsqu'il y a manque de clarté dans la gouvernance, les comités consultatifs et les conseils peuvent, par leur existence même, permettre aux conseils municipaux et à la haute direction de renoncer, à différents degrés, à leur responsabilité à l'égard de la culture et de ne pas reconnaître cette responsabilité.

G. Opportunités pour le ministère de la Culture

Recommandations

PROGRAMMES ET SERVICES

- Concevoir de nouveaux programmes de financement pour soutenir des initiatives de planification culturelle à large assise.
- Jouer un rôle prédominant pour la défense de la culture dans les municipalités.
- Appuyer l'établissement de ressources d'information sur la planification et le développement culturels à l'échelon municipal.
- Promouvoir et renforcer les réseaux entre les municipalités en vue de partager les ressources d'information.

STRUCTURES

- Reconnaître et soutenir l'éventail de mécanismes de planification culturelle et de structures de gouvernance fondés sur des solutions locales.

POLITIQUES

- En coopération avec le ministère des Affaires municipales et du Logement, rechercher des façons d'encourager ou de forcer les municipalités à travailler à la planification culturelle.

ÉTAPES SUIVANTES

- Transmettre immédiatement la version finale du rapport au Comité consultatif externe, aux partenaires, aux municipalités participantes et aux principaux intervenants aux fins de discussion et en vue d'obtenir leurs observations.
- Publier en 2005 le rapport intitulé *Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario*, ainsi que les documents complémentaires, et mettre à jour régulièrement les études de cas et l'inventaire.

Le ministère de la Culture a accès toute une gamme d'options pour intervenir de manière soutenue et accrue afin de faciliter la planification culturelle municipale :

Financement de la planification culturelle et de la mise en œuvre

Le manque de fonds pour lancer ou mettre en œuvre des activités de planification a été mentionné comme un obstacle important. Parfois, la municipalité est en mesure d'obtenir des fonds, mais a besoin d'une aide supplémentaire. Le financement devrait soutenir une variété de mécanismes de planification à l'échelle locale, notamment l'élaboration et l'évaluation des plans (autonomes ou intégrés), des ententes négociées, des lignes directrices pour les politiques et programmes et des structures de gouvernance. Il ne devrait pas privilégier le recours à des compétences externes et devrait prendre en compte l'affectation de ressources internes. Les frais admissibles doivent inclure notamment, sans s'y limiter :

- les ressources humaines (internes ou externes);
- la recherche;
- l'évaluation;
- la consultation auprès de la collectivité et des intervenants;
- les coûts de la transition des structures de gouvernance et de prise de décision.

Jouer un rôle prédominant pour la défense de la culture dans les municipalités

Les répondants ont suggéré que le ministère devrait s'efforcer d'être un « acteur » à l'échelle provinciale et nationale en faisant visiblement preuve de leadership pour défendre la culture et faire connaître sa valeur.

Le ministère devrait chercher des façons de collaborer avec l'Association des municipalités de l'Ontario, la Fédération des municipalités canadiennes, le Réseau des villes créatives, le ministère des Affaires municipales et du Logement, le Secrétariat des villes de Patrimoine canadien et les administrations locales pour mettre sur pied et consolider des canaux d'information, d'éducation et de défense dans le contexte du Nouveau pacte pour les villes. Le personnel municipal encourage le ministère de la Culture à appuyer le Réseau des villes créatives et à y participer.

Appuyer l'établissement de ressources d'information sur la planification et le développement culturels à l'échelon municipal

Il existe une demande pour la création de statistiques, de méthodologies et de modèles éprouvés purement ontariens et pour l'accès à cette information. Le ministère de la Culture devrait continuer à commander et à distribuer des études et des profils statistiques liés à la culture et à la planification culturelle dans les municipalités. En outre, il est recommandé d'assurer la plus large participation possible des municipalités aux forums régionaux de planification culturelle au niveau municipal, auxquels devraient également contribuer davantage les organismes culturels et les champions de la culture.

Les répondants se sont déclarés intéressés à ce que le ministère prenne l'initiative de la création d'une trousse à outils pour la planification culturelle inspirée du modèle de trousse à outils pour le développement économique du ministère des Affaires municipales et du Logement. Cette trousse devrait être conçue en fonction des besoins, de l'échelle et de la portée des municipalités rurales et des petites et moyennes municipalités urbaines.

Promouvoir et renforcer les réseaux entre les municipalités en vue de partager les ressources d'information

Il a aussi été remarqué que le partage de l'information se fait à différents paliers entre les municipalités : entre représentants élus, entre directeurs généraux et entre membres du personnel. Les besoins en information et les points d'accès sont différents, mais il est important de sensibiliser les intervenants de ces trois paliers à la valeur de la planification culturelle. Pour faire avancer le programme de planification culturelle, il est important de favoriser et d'appuyer une plus grande sensibilisation et le partage de l'information aux trois paliers.

Reconnaître et soutenir l'éventail de mécanismes de planification culturelle et de structures de gouvernance fondés sur des solutions locales.

Le ministère de la Culture devrait reconnaître les solutions locales relatives aux structures de gouvernance dans la loi provinciale, les lignes directrices des programmes et les normes des musées et parmi le personnel ministériel.

En coopération avec le ministère des Affaires municipales et du Logement, rechercher des façons d'encourager ou de forcer les municipalités à travailler à la planification culturelle.

Accroître les relations et la coopération entre les deux ministères afin de partager davantage les objectifs, d'élaborer des politiques et d'améliorer les services consultatifs dispensés aux clients municipaux.⁴

Transmettre immédiatement la version finale du rapport au Comité consultatif externe, aux partenaires, aux municipalités participantes et aux principaux intervenants aux fins de discussion et en vue d'obtenir leurs observations.

Publier en 2005 le rapport intitulé *Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario*, ainsi que les documents complémentaires, et mettre à jour régulièrement les études de cas et l'inventaire.

⁴ Voir Meric S. Gertler, *Creative Cities; What are They For, How Do They Work, and How Do We Build Them?* Background Paper F/48, Réseau de la famille, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, août 2004, pour une discussion sur « les différentes démarches applicables par le gouvernement provincial pour concevoir les systèmes de planification du territoire ainsi que l'aspect physique et la construction de l'environnement urbain ».

Le leadership dont le ministère a fait preuve en commandant cette étude a été salué par les participants et les partenaires. Il est reconnu que les données de référence et l'analyse des tendances seront utiles pour faire progresser la planification culturelle à l'échelle locale et provinciale et contribueront au débat à l'échelle nationale. Le processus a créé de nouveaux liens entre les organismes de services et le gouvernement, comme l'indique la participation de l'Association des municipalités de l'Ontario et du Réseau des villes créatives.

Le projet a également servi à promouvoir le partage de l'information et la création d'un réseau de membres du personnel municipal ayant des responsabilités culturelles. Par exemple, tout au long des entrevues, les consultants ont répondu aux demandes du personnel municipal qui désirait obtenir des exemples de pratiques exemplaires ainsi que les coordonnées de collègues travaillant dans des secteurs semblables.

Les municipalités et les intervenants qui ont participé à ce projet espèrent avoir accès au rapport final et aux données issues de l'inventaire. Compte tenu du vif intérêt exprimé et de l'évolution rapide du programme urbain, l'étude devrait être rendue publique en 2004 afin d'alimenter la discussion en cours.

Annexe I - Comité consultatif externe

- Neil Bradford, Université Western Ontario, chercheur universitaire pour le Réseau canadien de recherche en politiques publiques sur les villes et les communautés
- Stephen Chait – directeur, développement économique, Ville de Markham – a préparé le rapport provincial sur le développement économique local à l'intention du Conseil du premier ministre.
- Nancy Duxbury, Réseau des villes créatives
- Susan Gardner, directrice de la rédaction, *Municipal World*
- Dave Goode, directeur, développement économique et du tourisme, Canton de Strathroy-Carodoc
- Marilynn Havelka - directrice générale du lieu historique national de Ruthven Park, ancienne directrice des Services culturels de la Ville de Hamilton.
- Scott Vokey, Association des municipalités de l'Ontario

Annexe II - Conseillers du gouvernement de l'Ontario

- Alida Stevenson, ministère de la Culture, Unité des arts et des industries culturelles
- Donna Ratchford, ministère de la Culture, Unité des arts et des industries culturelles
- Stephen Stein, ministère des Affaires municipales et du Logement, Direction de la gouvernance et des structures municipales

Autres collaborateurs :

- Larry Curley, Direction des services régionaux, bureau de Huntsville
- Noah Gurza, Unité des arts et des industries culturelles
- Lorraine Hogan, Direction des services régionaux, bureau de Hamilton
- Michael Johnson, Direction du patrimoine et des bibliothèques
- Louise Richer, Direction des services régionaux, bureau d'Ottawa
- Steve Rockel, Direction des services régionaux, bureau de Kingston
- Suzanne Rowe Knight, Direction du patrimoine et des bibliothèques
- Eva Salter, Direction des services régionaux, bureau de St Catharines
- Heather Thomson, Direction du patrimoine et des bibliothèques
- Gartley Wagner, Direction du patrimoine et des bibliothèques
- Arlene White, Direction des services régionaux, bureau de S-T. Catharines

Annexe III - Personnalités culturelles ayant participé au projet

- Demetra Christakos, directrice générale de l'Association des galeries publiques de l'Ontario
- Anne Chafe, ancienne présidente de l'Association des municipalités de l'Ontario
- Warren Garrett, directeur général, Community Cultural Impresarios
- Rob Gloor, directeur général, Orchestra London Canada
- Sharilyn Ingram, directeur, School of Fine and Performing Arts, Université Brock
- Arlene Kennedy, directeur, McIntosh Gallery
- Beverley O'Connell, conseillère principale en matière de politique, ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada
- Michelle Quintyn, directrice exécutive, Foundation for Rural Living
- Ian Ross, directeur, Burlington Art Centre
- Kate Zavitz, conseillère en politique, Association des municipalités de l'Ontario

Annexe IV – Municipalités participantes

Réponses obtenues de 149 municipalités (N = 149/445)

Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés	Plans ne relevant pas des catég. précédentes
57	56	88	34	14
39 %	39 %	61 %	23 %	10 %

Déclaration de plans par les municipalités

Municipalités ayant déclaré un plan, de quelque genre que ce soit : 105

Municipalités n'ayant déclaré aucun genre de plan : 44

Les consultants ont reçu 155 réponses de 149 municipalités

Caractéristiques des municipalités répondantes

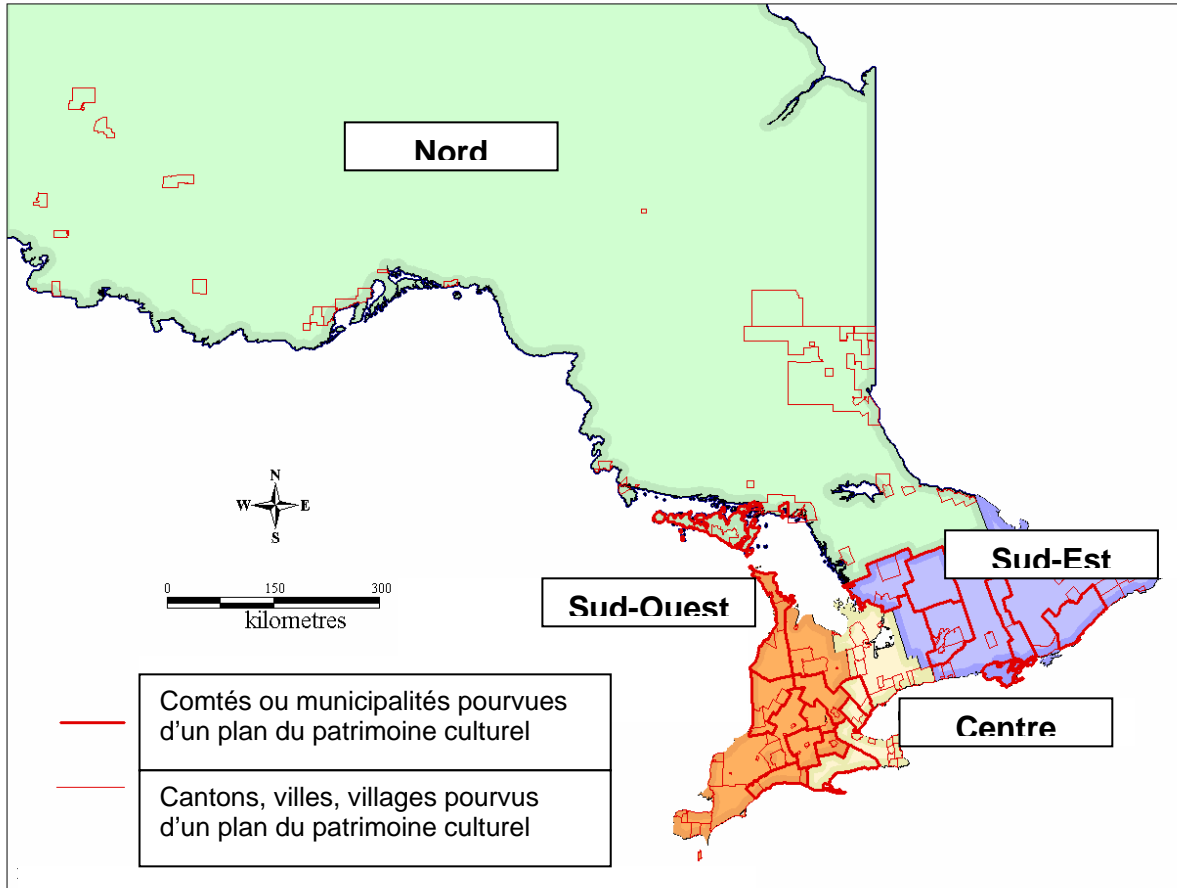
Répartition par région min. de la Culture		Structure municipale	
Nord	34	Palier supérieur	18
Centre	29	Palier inférieur	59
Sud-Ouest	40	Palier unique	53
Sud-Est	27		
	130		
Inconnue	19	Inconnue	19
Total	149	Total	149

Municipalités ayant répondu plus d'une fois

Dans deux municipalités, le personnel a envoyé deux réponses.

Dans quatre municipalités, deux employés différents ont répondu pour la même municipalité.

Réponses obtenues de 149 municipalités



Carte produite par l'Unité de la gestion opérationnelle en matière de patrimoine du MCL (septembre 2004), à partir de données dérivées des données spatiales du MAML de 2000

Liste alphabétique des municipalités répondantes, avec les genres de plans déclarés

Nom de la municipalité	Région du min. de la Culture	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés	Plans ne relevant pas des catég. précédentes
Addington Highlands, Canton d'	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Adjala-Tosorontio, Canton d'	Centre	Palier inférieur	1	Non	1	Non	Non
Atikokan, Canton d'	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Baldwin, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Barrie, Cité de	Centre	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Bayham, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Bluewater, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Brant, Comté de	Sud-Ouest	Palier unique	Non	Non	1	1	Non
Brantford, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique	1	1	1	1	1
Bruce Mines, Ville de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Bruce, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur	Non	Non	1	Non	Non
Burlington, Cité de	Centre	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Calvin, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Central Manitoulin, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Centre Hastings, Municipalité de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	1	1	Non
Chatham-Kent, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
Clarence Rockland, Cité de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	1	1	Non	Non
Clarington, Municipalité de	Centre	Palier inférieur	1	1	1	1	Non
Cobalt, Ville de	Nord	Palier unique	1	1	1	1	1
Collingwood, Ville de	Centre	Palier inférieur	1	1	1	1	1
Cornwall, Cité de	Sud-Est	Palier unique	Non	1	1	Non	Non
Douro-Dummer, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Dundas Nord, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	1	Non	Non	Non
Dundas Sud, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non

Nom de la municipalité	Région du min. de la Culture	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés	Plans ne relevant pas des catég. précédentes
Durham, Municipalité régionale de	Centre	Palier supérieur	x	?	1	Non	Non
Ear Falls, Canton d'	Nord	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
Elgin Ouest, Municipalité d'	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Elgin, Comté d'	Sud-Ouest	Palier supérieur	Non	Non	Non	Non	1
Englehart, Ville d'	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Essa, Canton d'	Centre	Palier inférieur	1	1	Non	Non	Non
Ferris Est, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Gillies, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Glengarry Nord, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Gravenhurst, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	1	1	Non
Grand Sudbury, Cité du	Nord	Palier unique	1	Non	1	1	1
Grey, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur	1	Non	1	1	Non
Grey Ouest, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur	x	1	1	1	1
Grimsby, Ville de	Centre	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Guelph, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique	1	1	1	1	Non
Haldimand, Comté	Centre	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Haliburton, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur	1	Non	1	Non	Non
Halton, Région de	Centre	Palier supérieur	1	1	1	Non	Non
Hamilton, Cité de	Centre	Palier unique	1	1	1	Non	Non
Hawkesbury, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	1	Non	Non	Non
Head, Clara et Maria, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Hearst, Ville de	Nord	Palier unique	1	1	1	Non	Non
Huntsville, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur	1	1	1	1	Non
Huron Est, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur	1	Non	1	Non	Non

Nom de la municipalité	Région du min. de la Culture	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés	Plans ne relevant pas des catég. précédentes
Huron, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur	1	1	1	1	1
Ingersoll, Ville d'	Sud-Ouest	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Kenora, Cité de	Nord	Palier unique	Non	1	Non	Non	Non
Killarney, Municipalité de	Nord	Palier unique	1	Non	Non	Non	Non
Kingston, Cité de	Sud-Est	Palier unique	x	1	1	Non	Non
Kingsville, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Kirkland Lake, Ville de	Nord	Palier unique	Non	1	1	Non	Non
Kitchener, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur	1	1	1	1	1
Lakeshore, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Leeds et les Mille Îles, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Lennox et Addington, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur	1	1	1	1	Non
London, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique	1	1	1	Non	1
Lucan Biddulph, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Madawaska Valley, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	1	1	1	1	Non
Markham, Ville de	Centre	Palier inférieur	1	Non	Non	1	Non
Mattawa, Ville de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
McDougall, Canton de	Nord	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
McGarry, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Middlesex Centre, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Mississauga, Cité de	Centre	Palier inférieur	1	1	1	1	1
Mississippi Mills, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur	x	1	1	1	Non
Montague, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Morley, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Muskoka, Municipalité de district de	Sud-Est	Palier supérieur	1	Non	1	Non	Non

Nom de la municipalité	Région du min. de la Culture	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés	Plans ne relevant pas des catég. précédentes
New Tecumseth, Ville de	Centre	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Niagara Falls, Cité de	Centre	Palier inférieur	1	Non	Non	Non	Non
Niagara-on-the-Lake, Ville de	Centre	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
North Bay, Cité de	Nord	Palier unique	1	1	1	Non	Non
Oakville, Ville d'	Centre	Palier inférieur	1	1	1	1	Non
Oil Springs, Village d'	Sud-Ouest	Palier inférieur	1	Non	1	Non	Non
Oliver Paipoonge, Municipalité d'	Nord	Palier unique	Non	1	Non	Non	Non
Orillia, Cité d'	Centre	Palier unique	1	1	Non	Non	Non
Oshawa, Cité d'	Centre	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Ottawa, Cité d'	Sud-Est	Palier unique	1	1	1	1	Non
Owen Sound, Cité d'	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	1	1	Non
Oxford, Comté d'	Sud-Ouest	Palier supérieur	Non	Non	Non	Non	Non
Peel, Région de	Centre	Palier supérieur	Non	1	1	Non	Non
Pelée, Canton de	Sud-Ouest	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Péninsule de Bruce Sud, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Peterborough, Cité de	Sud-Est	Palier unique	1	1	1	1	1
Peterborough, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur	1	Non	1	Non	Non
Pickering, Ville de	Centre	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Port Colborne, Cité de	Centre	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Port Hope, Municipalité de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	1	Non	Non	Non
Prince Edward, Comté de	Sud-Est	Palier unique	1	1	Non	Non	Non
Rainy River, Ville de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Red Lake, Municipalité de	Nord	Palier unique	Non	Non	1	1	Non
Red Rock, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non

Nom de la municipalité	Région du min. de la Culture	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés	Plans ne relevant pas des catég. précédentes
Richmond Hill, Ville de	Centre	Palier inférieur	Non	1	1	Non	Non
Sarnia, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Saugeen Shores, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	1	1	1	Non
Sault Ste. Marie, Cité de	Nord	Palier unique	1	1	1	Non	Non
Shelburne, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	1	1	Non	Non
Shuniah, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Sioux Lookout, Municipalité de	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Sioux Narrows - Nestor Falls, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Smith-Ennismore-Lakefield, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Southgate, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Springwater, Canton de	Centre	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
St. Catharines, Cité de	Centre	Palier inférieur	1	Non	1	1	Non
St. Clair, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
St. Joseph, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
St. Marys, Ville de	Sud-Ouest	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
Stormont Nord, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Stratford, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
Strathroy-Caradoc, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	1	Non	1	Non
Tarbutt et Tarbutt Additional, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Tecumseh, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Temiskaming Shores, Cité de	Nord	Palier unique	1	Non	Non	Non	Non
Terrace Bay, Canton de	Nord	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Thorold, Cité de	Centre	Palier inférieur	Non	1	1	Non	Non
Thunder Bay, Cité de	Nord	Palier unique	1	1	1	1	1

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

Nom de la municipalité	Région du min. de la Culture	Structure municipale	Plans à sujet Ententes unique négociées		Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés	Plans ne relevant pas des catég. précédentes
Timmins, Cité de	Nord	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Toronto, Cité de	Centre	Palier unique	1	1	1	1	Non
Inconnu	Inconnue	Inconnue	x	1	1	1	1
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	Non	1	Non	Non	Non
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	Non	Non	Non	Non	Non
Inconnu	Inconnue	Inconnue	Non	Non	Non	Non	Non
Inconnu	Inconnue	Inconnue	1	Non	1	Non	Non
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	Non	Non	Non	Non	Non
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Inconnu	Inconnue	Inconnue	?	?	?	?	?
Uxbridge, Canton d'	Centre	Palier inférieur	1	Non	Non	Non	Non
Waterloo, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur	1	1	1	1	1
Waterloo, Municipalité régionale de	Sud-Ouest	Palier supérieur	1	1	1	1	Non
Welland, Cité de	Centre	Palier inférieur	1	Non	1	Non	Non
Wellesley, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Wellington, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur	Non	Non	1	1	Non
Windsor, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique	1	1	1	1	Non
Woodstock, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur	Non	1	Non	Non	Non
			57	56	88	34	14

Remarque : **Pour cinq municipalités, les réponses fournies dans les champs uniques ne sont pas conformes aux données de l'enquête et pourraient avoir subi une altération. Les réponses de ces municipalités n'ont pas été prises en compte et sont indiquées par un x dans la liste alphabétique.**

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

Résumé des résultats par région

Région du Nord – 34 réponses

Nom de la municipalité	Municipalité du min. de la Culture	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Éléments de plans horizontaux ou intégrés
Atikokan, Canton d'	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Baldwin, Canton de	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Bruce Mines, Ville de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Calvin, Canton de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Central Manitoulin, Canton de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Cobalt, Ville de	Palier unique	1	1	1	1	1
Ear Falls, Canton d'	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
Englehart, Ville d'	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Ferris Est, Canton de	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Gillies, Canton de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Grand Sudbury, Cité du	Palier unique	1	Non	1	1	1
Hearst, Ville de	Palier unique	1	1	1	Non	Non
Kenora, Cité de	Palier unique	Non	1	Non	Non	Non
Killarney, Municipalité de	Palier unique	1	Non	Non	Non	Non
Kirkland Lake, Ville de	Palier unique	Non	1	1	Non	Non
Mattawa, Ville de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
McDougall, Canton de	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
McGarry Canton de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Morley, Canton de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
North Bay, Cité de	Palier unique	1	1	1	Non	Non
Oliver Paipoonge, Municipalité d'	Palier unique	Non	1	Non	Non	Non
Rainy River, Ville de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Red Lake, Municipalité de	Palier unique	Non	Non	1	1	Non
Red Rock, Canton de	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Sault Ste. Marie, Cité de	Palier unique	1	1	1	Non	Non
Shuniah, Canton de	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Sioux Lookout, Municipalité de	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Sioux Narrows - Nestor Falls, Canton de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
St. Joseph, Canton de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Tarbutt et Tarbutt Additional, Canton de	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Temiskaming Shores, Cité de	Palier unique	1	Non	Non	Non	Non
Terrace Bay, Canton de	Palier unique	Non	Non	1	Non	Non
Thunder Bay, Cité de	Palier unique	1	1	1	1	1
Timmins, Cité de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
		10	8	19	4	3

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

Région du Centre – 29 réponses

Municipalité	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Plans horizon- taux ou intégrés	Tout autre plan
Adjala-Tosorontio, Canton d'	Palier inférieur	1	Non	1	Non	Non
Barrie, Cité de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Burlington, Cité de	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Clarington, Municipalité de	Palier inférieur	1	1	1	1	Non
Collingwood, Ville de	Palier inférieur	1	1	1	1	1
Durham, Municipalité régionale de	Palier supérieur	X	?	1	Non	Non
Essa, Canton d'	Palier inférieur	1	1	Non	Non	Non
Grimsby, Ville de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Haldimand, Comté	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Halton, Municipalité régionale de	Palier supérieur	1	1	1	Non	Non
Hamilton, Cité de	Palier unique	1	1	1	Non	Non
Markham, Ville de	Palier inférieur	1	Non	Non	1	Non
Mississauga, Cité de	Palier inférieur	1	1	1	1	1
New Tecumseth, Ville de	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Niagara Falls, Cité de	Palier inférieur	1	Non	Non	Non	Non
Niagara-on-the-Lake, Ville de	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Oakville, Ville d'	Palier inférieur	1	1	1	1	Non
Orillia, Cité d'	Palier unique	1	1	Non	Non	Non
Oshawa, Cité d'	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Peel, Municipalité régionale de	Palier supérieur	Non	1	1	Non	Non
Pickering, Ville de	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Port Colborne, Cité de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Richmond Hill, Ville de	Palier inférieur	Non	1	1	Non	Non
St. Catharines, Cité de	Palier inférieur	1	Non	1	1	Non
Springwater, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Thorold, Cité de	Palier inférieur	Non	1	1	Non	Non
Toronto, Cité de	Palier unique	1	1	1	1	Non
Uxbridge, Canton d'	Palier inférieur	1	Non	Non	Non	Non
Welland, Cité de	Palier inférieur	1	Non	1	Non	Non
		20	17	22	7	2

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

Région du Sud-Est – 27 réponses

Municipalité	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur	Plans horizontaux ou intégrés	Tout autre plan
Addington Highlands, Canton d'	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Centre Hastings, Municipalité de	Palier inférieur	Non	Non	1	1	Non
Clarence, Rockland, Cité de	Palier inférieur	no	1	1	Non	no
Cornwall, Cité de	Palier unique	Non	1	1	Non	Non
Dundas Nord, Canton de	Palier inférieur	Non	1	Non	Non	Non
Dundas Sud, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Douro-Dummer, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Glengarry Nord, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Gravenhurst, Ville de	Palier inférieur	Non	Non	1	1	Non
Haliburton, Comté de	Palier supérieur	1	Non	1	Non	Non
Hawkesbury, Ville de	Palier inférieur	Non	1	Non	Non	Non
Head, Clara et Maria, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Huntsville, Ville de	Palier inférieur	1	1	1	1	Non
Kingston, Cité de	Palier unique	x	1	1	Non	Non
Leeds et les Mille Îles, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Lennox et Addington, Comté de	Palier supérieur	1	1	1	1	Non
Madawaska Valley, Canton de	Palier inférieur	1	1	1	1	Non
Mississippi Mills, Ville de	Palier inférieur	x	1	1	1	Non
Montague, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Muskoka, Municipalité de district de	Palier supérieur	1	Non	1	Non	Non
Ottawa, Cité de	Palier unique	1	1	1	1	Non
Peterborough, Cité de	Palier unique	1	1	1	1	1
Peterborough, Comté de	Palier supérieur	1	Non	1	Non	Non
Port Hope, Municipalité de	Palier inférieur	Non	1	Non	Non	Non
Prince Edward, Comté de	Palier unique	1	1	Non	Non	Non
Smith-Ennismore-Lakefield, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Stormont Nord, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
		9	13	16	8	1

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

Région du Sud-Ouest – 40 réponses

Municipalité	Structure municipale	Plans à sujet unique	Ententes négociées	Éléments culturels de plans de plus grande ampleur		
				Plans horizontaux ou intégrés	Tout autre plan	
Bayham, Municipalité de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Bluewater, Municipalité de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Brant, Comté de	Palier unique	Non	Non	1	1	Non
Brantford, Cité de	Palier unique	1	1	1	1	1
Bruce, Comté de	Palier supérieur	Non	Non	1	Non	Non
Chatham-Kent, Municipalité de	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
Elgin, Comté d'	Palier supérieur	Non	Non	Non	Non	1
Elgin Ouest, Municipalité d'	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Grey Ouest, Municipalité de	Palier inférieur	x	1	1	1	1
Grey, Comté de	Palier supérieur	1	Non	1	1	Non
Guelph, Cité de	Palier unique	1	1	1	1	Non
Huron, Comté de	Palier supérieur	1	1	1	1	1
Huron Est, Municipalité de	Palier inférieur	1	Non	1	Non	Non
Ingersoll, Ville d'	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Kingsville, Ville de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Kitchener, Cité de	Palier inférieur	1	1	1	1	1
Lakeshore, Ville de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
London, Cité de	Palier unique	1	1	1	Non	1
Lucan Biddulph, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Middlesex Centre, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
Oil Springs, Village d'	Palier inférieur	1	Non	1	Non	Non
Owen Sound, Cité d'	Palier inférieur	Non	Non	1	1	Non
Oxford, Comté d'	Palier supérieur	Non	Non	Non	Non	Non
Peléé, Canton de	Palier unique	Non	Non	Non	Non	Non
Péninsule de Bruce Sud, Ville de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Sarnia, Cité de	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Saugeen Shores, Ville de	Palier inférieur	Non	1	1	1	Non
Shelburne, Ville de	Palier inférieur	Non	1	1	Non	Non
Southgate, Canton de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
St. Clair Township	Palier inférieur	Non	Non	1	Non	Non
St. Marys, Ville de	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
Stratford, Cité de	Palier unique	1	Non	1	Non	Non
Strathroy-Caradoc, Canton de	Palier inférieur	Non	1	Non	1	Non
Tecumseh, Ville de	Palier inférieur	Non	Non	Non	Non	Non
Waterloo, Cité de	Palier inférieur	1	1	1	1	1
Waterloo, Municipalité régionale de	Palier supérieur	1	1	1	1	Non
Wellesley, Canton de	Palier inférieur	1	1	1	Non	Non
Wellington, Comté de	Palier supérieur	Non	Non	1	1	Non
Windsor, Cité de	Palier unique	1	1	1	1	Non
Woodstock, Cité de	Palier inférieur	Non	1	Non	Non	Non

17 16 29 14 7

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

Résumé des résultats par genres de plans
Plans à sujet unique – 57 réponses

Municipalité	Région	Structure municipale
Adjala-Tosorontio, Canton d'	Centre	Palier inférieur
Brantford, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Burlington, Cité de	Centre	Palier inférieur
Chatham-Kent, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier unique
Clarington, Municipalité de	Centre	Palier inférieur
Cobalt, Ville de	Nord	Palier unique
Collingwood, Ville de	Centre	Palier inférieur
Ear Falls, Canton d'	Nord	Palier unique
Essa, Canton d'	Centre	Palier inférieur
Grand Sudbury, Cité du	Nord	Palier unique
Grey, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Guelph, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Haliburton, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur
Halton, Municipalité régionale de	Centre	Palier supérieur
Hamilton, Cité de	Centre	Palier unique
Hearst, Ville de	Nord	Palier unique
Huntsville, Ville de	Centre	Palier inférieur
Huron Est, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Huron, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Ingersoll, Ville d'	Sud-Ouest	Palier inférieur
Killarney, Municipalité de	Nord	Palier unique
Kitchener, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Lennox et Addington, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur
London, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Madawaska Valley, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur
Markham, Ville de	Centre	Palier inférieur
McDougall, Municipalité de	Nord	Palier unique
Mississauga, Cité de	Centre	Palier inférieur
Muskoka, Municipalité de district de	Sud-Est	Palier supérieur
New Tecumseth, Ville de	Centre	Palier inférieur
Niagara Falls, Cité de	Centre	Palier inférieur
Niagara-on-the-Lake, Ville de	Centre	Palier inférieur
North Bay, Cité de	Nord	Palier unique
Oakville, Ville d'	Centre	Palier inférieur
Oil Springs, Village d'	Sud-Ouest	Palier inférieur
Orillia, Cité d'	Centre	Palier unique
Oshawa, Cité d'	Centre	Palier inférieur

Plans à sujet unique (suite)

Municipalité	Région	Structure municipale
Ottawa, Cité d'	Sud-Est	Palier unique
Peterborough, Cité de	Sud-Est	Palier unique
Peterborough, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur
Pickering, Ville de	Centre	Palier inférieur
Prince Edward, Comté de	Sud-Est	Palier unique
Sarnia, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Sault Ste. Marie, Cité de	Nord	Palier unique
St. Catharines, Cité de	Centre	Palier inférieur
St. Marys, Ville de	Sud-Ouest	Palier unique
Stratford, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Temiskaming Shores, Cité de	Nord	Palier unique
Thunder Bay, Cité de	Nord	Palier unique
Toronto, Cité de	Centre	Palier unique
Inconnue	Inconnue	Inconnue
Uxbridge, Canton d'	Centre	Palier inférieur
Waterloo, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Waterloo, Municipalité régionale de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Welland, Cité de	Centre	Palier inférieur
Wellesley, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Windsor, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

Ententes négociées - 56 réponses

Municipalité	Région	Structure municipale
Brantford, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Burlington, Cité de	Centre	Palier inférieur
Clarence Rockland, Cité de	Sud-Est	Palier inférieur
Clarington, Municipalité de	Centre	Palier inférieur
Cobalt, Ville de	Nord	Palier unique
Collingwood, Ville de	Centre	Palier inférieur
Cornwall, Cité de	Sud-Est	Palier unique
Dundas Nord, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur
Essa, Canton d'	Centre	Palier inférieur
Grey Ouest, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Guelph, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Halton, Municipalité régionale de	Centre	Palier supérieur
Hamilton, Cité de	Centre	Palier unique
Hawkesbury, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur
Hearst, Ville de	Nord	Palier unique
Huntsville, Ville de	Centre	Palier inférieur
Huron, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Ingersoll, Ville d'	Sud-Ouest	Palier inférieur
Kenora, Cité de	Nord	Palier unique
Kingston, Cité de	Sud-Est	Palier unique
Kirkland Lake, Ville de	Nord	Palier unique
Kitchener, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Lennox et Addington, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur
London, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Madawaska Valley, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur
Mississauga, Cité de	Centre	Palier inférieur
Mississippi Mills, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur
New Tecumseth, Ville de	Centre	Palier inférieur
Niagara-on-the-Lake, Ville de	Centre	Palier inférieur
North Bay, Cité de	Nord	Palier unique
Oakville, Ville d'	Centre	Palier inférieur
Oliver Paipoonge, Municipalité d'	Nord	Palier unique
Orillia, Cité d'	Centre	Palier unique
Oshawa, Cité d'	Centre	Palier inférieur
Ottawa, Cité d'	Sud-Est	Palier unique
Peel, Municipalité régionale de	Centre	Palier supérieur
Peterborough, Cité de	Sud-Est	Palier unique
Pickering, Ville de	Centre	Palier inférieur
Port Hope, Municipalité de	Sud-Est	Palier inférieur
Prince Edward, Comté de	Sud-Est	Palier unique
Richmond Hill, Ville de	Centre	Palier inférieur

Ententes négociées (suite)

Municipalité	Région	Structure municipale
Sarnia, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Saugeen Shores, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Sault Ste. Marie, Cité de	Nord	Palier unique
Shelburne, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Strathroy-Caradoc, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Thorold, Cité de	Centre	Palier inférieur
Thunder Bay, Cité de	Nord	Palier unique
Toronto, Cité de	Centre	Palier unique
Inconnue	Inconnue	Inconnue
Inconnue	Inconnue	Inconnue
Waterloo, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Waterloo, Municipalité régionale de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Wellesley, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Windsor, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Woodstock, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur

Éléments culturels de plans de plus grande ampleur – 88 réponses

Municipalité	Région	Structure municipale
Adjala-Tosorontio, Canton d'	Centre	Palier inférieur
Atikokan, Canton de	Nord	Palier unique
Baldwin, Canton de	Nord	Palier unique
Bluewater, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Brant, Comté de	Sud-Ouest	Palier unique
Brantford, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Bruce, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Burlington, Cité de	Centre	Palier inférieur
Centre Hastings, Municipalité de	Sud-Est	Palier inférieur
Chatham-Kent, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier unique
Clarence Rockland, Cité de	Sud-Est	Palier inférieur
Clarington, Municipalité de	Centre	Palier inférieur
Cobalt, Ville de	Nord	Palier unique
Collingwood, Ville de	Centre	Palier inférieur
Cornwall, Cité de	Sud-Est	Palier unique
Durham, Municipalité régionale de	Centre	Palier supérieur
Ear Falls, Canton d'	Nord	Palier unique
Englehart, Ville d'	Nord	Palier unique
Ferris Est, Canton de	Nord	Palier unique
Glengarry Nord, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur
Gravenhurst, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur
Grand Sudbury, Cité du	Nord	Palier unique
Grey, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Grey Ouest, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Grimsby, Ville de	Centre	Palier inférieur
Guelph, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Haliburton, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur
Halton, Municipalité régionale de	Centre	Palier supérieur
Hamilton, Cité de	Centre	Palier unique
Hearst, Ville de	Nord	Palier unique
Huntsville, Ville de	Centre	Palier inférieur
Huron Est, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Huron, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Ingersoll, Ville d'	Sud-Ouest	Palier inférieur
Kingston, Cité de	Sud-Est	Palier unique
Kingsville, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Kirkland Lake, Ville de	Nord	Palier unique
Kitchener, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Lennox et Addington, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur
London, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Lucan Biddulph, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur

Éléments culturels de plans de plus grande ampleur (suite)

Municipalité	Région	Structure municipale
Madawaska Valley, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur
McDougall, Canton de	Nord	Palier unique
Middlesex Centre, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Mississauga, Cité de	Centre	Palier inférieur
Mississippi Mills, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur
Muskoka, Municipalité de district de	Sud-Est	Palier supérieur
New Tecumseth, Ville de	Centre	Palier inférieur
Niagara-on-the-Lake, Ville de	Centre	Palier inférieur
North Bay, Cité de	Nord	Palier unique
Oakville, Ville d'	Centre	Palier inférieur
Oil Springs, Village d'	Sud-Ouest	Palier inférieur
Oshawa, Cité d'	Centre	Palier inférieur
Ottawa, Cité d'	Sud-Est	Palier unique
Owen Sound, Cité d'	Sud-Ouest	Palier inférieur
Peel, Municipalité régionale de	Centre	Palier supérieur
Peterborough, Cité de	Sud-Est	Palier unique
Peterborough, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur
Pickering, Ville de	Centre	Palier inférieur
Port Colborne, Cité de	Centre	Palier inférieur
Red Lake, Municipalité de	Nord	Palier unique
Red Rock, Canton de	Nord	Palier unique
Richmond Hill, Ville de	Centre	Palier inférieur
Sarnia, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Saugeen Shores, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Sault Ste. Marie, Cité de	Nord	Palier unique
Shelburne, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Shuniah, Canton de	Nord	Palier unique
Sioux Lookout, Municipalité de	Nord	Palier unique
Smith-Ennismore-Lakefield, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur
Springwater, Canton de	Centre	Palier inférieur
St. Catharines, Cité de	Centre	Palier inférieur
St. Clair, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur
St. Marys, Canton de	Sud-Ouest	Palier unique
Stratford, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Tarbutt et Tarbutt Additional, Canton de	Nord	Palier unique
Terrace Bay, Canton de	Nord	Palier unique
Thorold, Cité de	Centre	Palier inférieur
Thunder Bay, Cité de	Nord	Palier unique
Toronto, Cité de	Centre	Palier unique

Éléments culturels de plans de plus grande ampleur (suite)

Municipalité	Région	Structure municipale
Inconnue	Inconnue	Inconnue
Inconnue	Inconnue	Inconnue
Waterloo, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Waterloo, Municipalité régionale de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Welland, Cité de	Centre	Palier inférieur
Wellesley, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Wellington, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Windsor, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique

Éléments de plans horizontaux ou intégrés – 34 réponses

Municipalité	Région	Structure municipale
Brant, Comté de	Sud-Ouest	Palier unique
Brantford, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Centre Hastings, Municipalité de	Sud-Est	Palier inférieur
Clarington, Municipalité de	Centre	Palier inférieur
Cobalt, Ville de	Nord	Palier unique
Collingwood, Ville de	Centre	Palier inférieur
Gravenhurst, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur
Grand Sudbury, Cité du	Nord	Palier unique
Grey, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Grey Ouest, Municipalité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Guelph, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique
Huntsville, Ville de	Centre	Palier inférieur
Huron, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Kitchener, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Lennox et Addington, Comté de	Sud-Est	Palier supérieur
Madawaska Valley, Canton de	Sud-Est	Palier inférieur
Markham, Ville de	Centre	Palier inférieur
Mississauga, Cité de	Centre	Palier inférieur
Mississippi Mills, Ville de	Sud-Est	Palier inférieur
Oakville, Ville d'	Centre	Palier inférieur
Ottawa, Cité d'	Sud-Est	Palier unique
Owen Sound, Cité d'	Sud-Ouest	Palier inférieur
Peterborough, Cité de	Sud-Est	Palier unique
Red Lake, Municipalité de	Nord	Palier unique
Saugeen Shores, Ville de	Sud-Ouest	Palier inférieur
St. Catharines, Cité de	Centre	Palier inférieur
Strathroy-Caradoc, Canton de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Thunder Bay, Cité de	Nord	Palier unique
Toronto, Cité de	Centre	Palier unique
Inconnue	Inconnue	Inconnue
Waterloo, Cité de	Sud-Ouest	Palier inférieur
Waterloo, Municipalité régionale de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Wellington, Comté de	Sud-Ouest	Palier supérieur
Windsor, Cité de	Sud-Ouest	Palier unique

Annexe V – Liste des personnes interrogées au téléphone

Des entrevues ont été menées par téléphone avec les personnes suivantes :

Nom et titre du répondant

Jennifer Kaye, planificatrice, Développement communautaire, Loisirs et parcs.

Ken Doherty, directeur, Culture et patrimoine

M. Steph Palmateer, directeur général

John M. Finley, agent de développement économique

Mary Anne Evans, directrice, Services d'information

Adele Kon, directrice, Parcs, loisirs et culture

Ray Chisholm, directeur adjoint par intérim, Loisirs et culture

Mme Lennie Kruyssen, secrétaire

Craig Metcalfe, directeur, Culture et patrimoine

Marisa Carpino, superviseure, Culture et loisirs

Ingrid Svelnis, directrice, Parcs, loisirs et culture

Robert McKay, directeur, Culture, directeur général de River Run Centre

Thomas A. Reitz, directeur/conservateur, Doon Heritage Crossroads

Sharon Vokes, secrétaire de comté

Marilyn McIntosh, coordonnatrice, Programmes communautaires et planification

Beth Gignac, directrice, Arts

A. Pappert, chef de division, Services culturels

Janice Newsome, directrice, Planification

David Goode, directeur, Développement économique et tourisme

Candace Thwaites, secrétaire

Doris Pelletier, gestionnaire de programmes, Wikwemikong Heritage Organization

Betty Recchia, directrice organisationnelle, Services culturels

Geoff McClain, secrétaire-trésorier

Rebecca Cann, superviseure, Services culturels

Kevin Cross, directeur, Loisirs

Michele Alderton, directrice-conservatrice

Erina L. Harris, coordonnatrice, Arts et culture

Caroline Hallsworth, directrice exécutive, Loisirs et Services aux citoyens

Terry Nicholson, directeur, Affaires culturelles

Gilles Seguin, directeur, Mise en valeur du patrimoine

Nom de la municipalité

Burlington, Cité de

Peterborough, Cité de

Cobalt, Ville de

Huntsville, Ville de

Lennox et Addington, Comté de

Niagara Falls

Oakville, Ville d'

Oil Springs, Village d'

Orillia, Cité d'

Pickering, Ville de

Uxbridge

Guelph

Waterloo, Municipalité régionale de Comté de Grey

Thunder Bay, Cité de

Mississauga

Kingston

Hearst, Ville de

Strathroy-Caradoc, Canton de

Gravenhurst

Première nation de Wikwemikong

Waterloo, Cité de

Ear Falls

St. Catharines, Cité de

Chapleau

Red Lake

Kitchener, Cité de

Grand Sudbury, Cité du

Toronto, Cité de

Ottawa, Cité d'

Annexe VI - Questions posées dans l'enquête

- Version en ligne de l'enquête

INVENTAIRE DES PLANS CULTURELS MUNICIPAUX [Quitter cette enquête >>](#)

1. Introduction

Le ministère de la Culture de l'Ontario effectue une enquête auprès des municipalités de l'Ontario au sujet de leurs politiques et de leurs plans culturels. Cinq minutes seulement sont nécessaires pour répondre à ce court sondage.

Veuillez le transmettre à la personne compétente dans votre municipalité pour qu'il nous soit renvoyé rempli d'ici le 30 juin 2004.

[Suivant >>](#)

2. Structure municipale

1. Indiquez de quel service de votre structure municipale relèvent les activités axées sur la culture, les arts et le patrimoine. Par exemple, indiquez si toutes ces activités sont du ressort de Parcs et Loisirs ou si elles sont réparties entre plusieurs divisions (le financement des arts pourrait relever des Services communautaires et la planification culturelle des Services de développement économique).

SERVICES :

Arts	<input type="text"/>
Culture	<input type="text"/>
Patrimoine	<input type="text"/>

[<< Précédent](#)

[Suivant >>](#)

3. Plans culturels

Il existe plusieurs formes de plans culturels au sein des administrations locales.

- **PLANS À SUJET UNIQUE** – traitent d'une question culturelle comme la conservation du patrimoine bâti, l'art public ou le financement des établissements culturels;
- **ENTENTES NÉGOCIÉES** – portent généralement sur les attentes des établissements ou des organismes importants appartenant à la municipalité ou financés dans une large mesure par elle, ou sur la prestation de programmes par un organisme externe, comme un conseil des arts local
- **ÉLÉMENTS DE PLANS DE PLUS GRANDE AMPLEUR** - énoncés de planification culturelle faisant partie de plus vastes exercices de planification à l'échelle de la municipalité, comme des plans officiels, des plans stratégiques communautaires ou des stratégies de développement du tourisme ou de l'économie locale;
- **PLANS HORIZONTAUX OU INTÉGRÉS** - intègrent des composantes artistiques, patrimoniales ou autres du développement culturel local à l'ensemble des compétences municipales

VOTRE MUNICIPALITÉ A-T-ELLE EN PLACE L'UN DES PLANS SUIVANTS?

*** 2. Votre municipalité a-t-elle en place l'un des plans suivants?**

PLAN OU POLITIQUE À SUJET UNIQUE – traitent d'une question culturelle comme la conservation du patrimoine bâti, l'art public ou le financement des établissements culturels;

Veillez cliquer sur le bouton correspondant à votre réponse.

Oui

Non

Dans l'affirmative, indiquez le nom de ce plan et donnez-en une brève description

<input type="text"/>

Lettre d'accompagnement à l'intention des directions générales et des
secrétaires - Version envoyée par la poste

Victoria Stasiuk Associates
12, rue Christie
London (Ontario)
N6A 3Y8
(519) 672-3520
www.victoriastasiuk.ca

Objet : Enquête sur la planification culturelle à l'échelon municipal

Madame, Monsieur,

Veuillez remettre le document joint à l'employé responsable de la planification ou de la politique culturelle dans votre municipalité. Nous demandons à chaque municipalité de désigner une personne qui répondra à cette enquête d'ici **le 30 juin 2004**.

Le gouvernement de l'Ontario désire faire écho à l'opinion généralisée, aux conclusions de recherches récentes et à l'exemple de collectivités innovatrices qui font valoir les avantages de la planification culturelle à l'échelon municipal. Ces dernières années, le ministère de la Culture a soutenu diverses initiatives visant à renforcer et à appuyer la contribution de plus en plus importante de la culture à la prospérité, la santé, la sécurité et la vitalité des collectivités de l'Ontario et à améliorer la qualité de vie des Ontariens. Pour mettre à profit ces efforts et pour pouvoir mesurer les investissements actuels et futurs et en évaluer les répercussions, le ministère a engagé notre groupe d'experts-conseils afin de réaliser un sondage et une analyse des plans culturels en place dans les municipalités de l'Ontario.

Ce projet est réalisé conjointement par Carrie Brooks-Joiner & Associates et Victoria Stasiuk Associates, avec l'aide de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO). Pour toute question relative au contenu de cette enquête ou au rapport final, veuillez envoyer un courriel à info@victoriastasiuk.ca.

L'adresse électronique de votre municipalité n'apparaît pas dans les dossiers de l'Association des municipalités de l'Ontario. (Nous avons demandé aux municipalités qui ont une adresse de courriel de nommer au sein de leur municipalité un responsable qui répondra à un sondage d'une durée de cinq minutes en suivant le lien suivant : <http://www.surveymonkey.com/s.asp?u=27802457820>). Si votre municipalité n'a pas de connexion à Internet, vous pouvez compléter la version imprimée du sondage et nous la retourner par la poste à l'adresse qui figure en tête de cette lettre ou par télécopieur au **(519) 661-3059**.

En vous remerciant de votre aide et de votre coopération, je vous prie d'agréer,
Madame, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

Victoria Stasiuk
Courriel : info@victoriastasiuk.ca

Version envoyée par la poste

Enquête sur les plans culturels municipaux

Le ministère de la Culture de l'Ontario effectue une enquête auprès des municipalités de l'Ontario au sujet de leurs politiques et de leurs plans culturels. Cinq minutes seulement sont nécessaires pour répondre à ce court sondage. Veuillez le transmettre à la personne compétente dans votre municipalité pour qu'il nous soit renvoyé rempli d'ici le 30 juin 2004.

A. Structure municipale

1. Indiquez de quel service de votre structure municipale relèvent les activités axées sur la culture, les arts et le patrimoine. Par exemple, indiquez si toutes ces activités sont du ressort de Parcs et Loisirs ou si le financement des arts relève des Services communautaires et la planification culturelle des Services de développement économique.

Arts

Service(s)

Culture

Service(s)

Patrimoine

Service(s)

B. Plans culturels

2. Votre municipalité a-t-elle en place l'un des plans suivants? POLITIQUE OU PLAN À SUJET UNIQUE – traitent d'une question culturelle comme la conservation du patrimoine bâti, l'art public ou le financement des établissements culturels. Veuillez cliquer sur le bouton correspondant à votre réponse.

Oui

Non

Dans l'affirmative, indiquez le nom de ce plan et donnez-en une brève description.

3. Votre municipalité a-t-elle en place l'un des plans suivants? ENTENTES NÉGOCIÉES – portent généralement sur les attentes des établissements ou des organismes importants appartenant à la municipalité ou financés dans une large mesure par elle, ou sur la prestation de programmes par un organisme externe, comme un conseil des arts local. Veuillez cliquer sur le bouton correspondant à votre réponse.

Oui

Non

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

Dans l'affirmative, indiquez le nom de ce plan et donnez-en une brève description.

4. Votre municipalité a-t-elle en place l'un des plans suivants? ÉLÉMENTS DE PLANS DE PLUS GRANDE AMPLEUR - énoncés de planification culturelle faisant partie de plus vastes exercices de planification à l'échelle de la municipalité, comme des plans officiels, des plans stratégiques communautaires ou des stratégies de développement du tourisme ou de l'économie locale. Veuillez cliquer sur le bouton correspondant à votre réponse.

- Oui
Non

Dans l'affirmative, indiquez le nom des plans municipaux de plus grande ampleur.

5. Votre municipalité a-t-elle en place l'un des plans suivants? PLANS CULTURELS HORIZONTAUX OU INTÉGRÉS - intègrent des composantes artistiques, patrimoniales ou autres du développement culturel local. Veuillez cliquer sur le bouton correspondant à votre réponse.

- Oui
Non

Dans l'affirmative, indiquez le nom du plan ou de la politique, et les principales questions qui y sont abordées.

6. Votre municipalité a-t-elle en place une politique ou un plan culturel autre que ceux décrits ci-avant?

- Oui
Non

Dans l'affirmative, donnez-en une brève description.

Annexe VII – Guide de questions pour l'enquête téléphonique

- Les enquêtes ont été menées par téléphone et exigeaient des participants une disponibilité de 10 à 15 minutes. Le consultant pouvait poser des questions supplémentaires afin d'éclaircir certaines réponses.

En particulier, nous avons relevé toutes les réponses qui concernaient les domaines suivants :

- le Réseau des villes créatives ou le PPCM;
- la diversité culturelle;
- le français;
- les programmes de financement;
- les changements dans les structures de gestion.

Questions de l'enquête	Réponses
1. Date de l'entrevue	
2. Nom et titre de la personne interrogée	
3. Nom de la municipalité	
4. Détails sur un cas particulier : qui, quoi, où, comment et pourquoi Qu'est-ce qui a motivé l'initiative et le processus de planification? Combien de temps ce processus a-t-il duré?	
5. Comment évaluez-vous l'efficacité d'un plan ou d'une politique? - en vous fiant à une certaine impression de réussite; - au moyen de mesures du rendement? officielles ou informelles?	
6. Quels ont été les investissements réalisés par la municipalité, p. ex. participation du personnel et de bénévoles, de commissions autonomes? Donnez une estimation approximative du temps investi, des coûts de planification et de consultation, indiquez si ces coûts étaient uniques ou récurrents. À quelles autres sources de financement a-t-on recouru?	
7. Quel était le degré de participation de la collectivité à la planification? (Demander au besoin si des séances publiques ont été convoquées.) Ont-elles été convoquées par la municipalité ou par un autre groupe? Quelles ont été les techniques utilisées? Comment la diversité culturelle a-t-elle été abordée?	
8. Gouvernance – Qui assume la reddition des comptes et la responsabilité de la planification et de la mise en œuvre (p. ex. groupes autonomes, enchâssés dans la structure municipale)? Comment ce travail de gouvernance est-il accompli (programmes de financement, comités chargés des affectations, participation du conseil, etc.)?	
9. Depuis combien de temps les politiques et les plans sont-ils en place?	
10. Pouvez-vous citer les programmes existants dans ce domaine? Indiquez les programmes qui fonctionnent et les lacunes. Si les municipalités pouvaient avoir accès à des programmes ou	

Projet d'inventaire des données sur la planification culturelle municipale en Ontario,
Rapport final, septembre 2004

services supplémentaires d'aide à la planification culturelle, quels seraient les plus utiles à votre municipalité? Avez-vous quelque chose à ajouter?	
---	--

Annexe VIII – Équipe de consultants

Pour toute question supplémentaire ou toute demande de renseignements sur le projet, veuillez communiquer avec :

Carrie Brooks-Joiner & Associates
cbrooks-joiner@cogeco.ca

Victoria Stasiuk Associates
info@victoriastasiuk.ca ou www.victoriastasiuk.ca